

Vertraulich / Confidentiel
3003 Bern, 9. Februar 1993

STÄNDERAT

Aussenpolitische Kommission

- HAUPTPROTOKOLL** der Sitzung vom 21. und 22. Januar 1993,
17.00 - 20.45 Uhr bzw. 08.00 - 12.30 Uhr,
in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 4
- TAGESORDNUNG**
1. Aktualitäten
 - 1.1. Die Lage im ehemaligen Jugoslawien
 - 1.2. Stand der Verhandlungen im Rahmen des GATT (Uruguay-Runde)
 2. Wiederaufstockung der Mittel für die IDA ("IDA-10") und Schaffung des Erdzuschlags (s. Teilprotokoll 1)
 3. 92-34 Petition Aktionsgruppe Regenwald Basel. "Schweiz Tropenholzfrei" (s. Teilprotokoll 2)
 4. 92-30 Petition Koprivec Josip. Ratifikation der Protokolle 1 und 4 der Europäischen Menschenrechtskonvention (s. Teilprotokoll 2)
 22. 1. 1993:
 5. Europapolitik nach dem EWR-Entscheid (s. Teilprotokoll 3)
 6. Orientierung über die Koordinations-sitzung vom 17. 12. 1992 betr. die Delegation bei der Parlamentarischen Versammlung der KSZE
 7. Regelmässige Orientierung/Konsultierung der Kommission betr. den Vollzug des GUS-Rahmenkredites; Antrag Rhinow
 8. Vorbereitung der Sitzung vom 25./26. 2. 1993
 9. Verschiedenes (Punkte 6 - 9 s. Teilprotokoll 4)
- ORDRE DU JOUR**
1. Actualité
 - 1.1. La situation dans l'ancienne Yougoslavie
 - 1.2. L'état des négociations au sein du GATT (Uruguay-Round)
 2. Reconstitution des moyens en faveur de l'Association internationale de développement ("AID 10") et création d'un fonds en faveur de la mise en valeur de la Terre (Earth increment) (cf. procès-verbal particulier 1)
 3. 92-34 Pétition du groupe d'action "Forêts tropicales" Bâle - "Pour une Suisse sans bois tropicales" (cf. procès-verbal particulier 2)
 4. 92-30 Pétition Koprivec Josip. Ratification des protocoles 1 et 4 de la Convention européenne des droits de l'homme (cf. procès-verbal particulier 2)
 22. 1. 1993:
 5. La politique à l'égard de l'Europe après la votation sur l'EEE (cf. procès-verbal particulier 3)
 6. Information sur la séance de coordination du



17. 12. 1993 concernant la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de la CSCE
7. Information/Consultation régulière de la commission au sujet de l'utilisation du crédit de programme en faveur des pays de la CEI; proposition Rhinow
8. Préparation de la séance des 25./26. 2. 1993
9. Divers
(Points 6 - 9 cf. procès-verbal particulier 4)

TEILNEHMER**Präsident:** Caveltz

Anwesende Mitglieder: Flückiger, Béguin, Bloetzer, Cavadini Jean, Gadiant, Kündig, Onken, Rhinow, Roth (ersetzt Delalay), Schiesser, Simmen

Entschuldigt: Ruesch**Weitere Teilnehmer:***1.1. (Jugoslawien)*

Bundesrat Felber, Vorsteher EDA
Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
Botschafter Staehelin Jenö, EDA
H. Raedersdorf, DEH/SKH, EDA
H. Stücheli, EDA

1.2. (GATT)

Bundesrat Delamuraz, Vorsteher EVD
Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
Botschafter Girard, BAWI, EVD
H. Burger, Direktor BLW, EVD
H. Minister Wasescha, BAWI, EVD
H. Stücheli, EDA

2. (IDA 10)

Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
H. Giovannini, DEH, EDA
H. Fontana, BAWI, EVD

3. (Petition Tropenholz)

Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
H. Häberli, BAWI, EVD

4. (Petition Koprivec)

H. Vigny, EDA

5. (Europapolitik) / 8. (Vorb. 25./26.2.1993)

Bundesrat Felber, Vorsteher EDA
Bundesrat Delamuraz, Vorsteher EVD
Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
H. Schaller, Generalsekretär EDA
Botschafter Spinner, Integrationsbüro EDA/EVD
H. Stücheli, EDA

6. (Delegation PV-KSZE)

H. Stücheli, EDA

7. (GUS-Rahmenkredit)

Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
H. Martin, EDA
H. Stücheli, EDA

Kommissionssekretariat: Alfred Aebi

Protokoll: 21. 1. 1993: Andres (d), Kuonen (f)
22. 1. 1993: Deuss (d+f)

1. Aktualitäten

1.1. Die Lage im ehemaligen Jugoslawien

Präsident: Besonders begrüße ich an unserer heutigen Sitzung Herrn Bundesrat René Felber. Ich kann nicht umhin, bei dieser Gelegenheit das Bedauern darüber auszusprechen, dass er seine Demission eingereicht hat, aber auch das Verständnis dafür und den Dank für das, was er geleistet hat.

M. Felber, conseiller fédéral: Les énormes difficultés auxquelles a à faire face la communauté internationale dans l'ancienne Yougoslavie et le drame sanglant et brutal qui sévit dans cette région n'ont pas été mesurés ou prévus de manière suffisante par l'ensemble des pays du monde occidental. Il était pratiquement invraisemblable d'imaginer que la Yougoslavie, qui a passé plusieurs dizaines d'années comme l'Etat le plus indépendant, le plus proche du monde libéral, non communiste, puisse s'effondrer et développer des actions d'une telle violence. Nous n'avons probablement pas tenu compte des leçons de l'histoire. On a oublié les anciennes haines existantes entre les peuples qui composaient cette fédération. Le Premier ministre du Luxembourg qui était le président de la Communauté au début du conflit en Yougoslavie soulignait cet aspect particulier en disant: "Si aujourd'hui nous regardons l'histoire, nous constatons que la ligne de partage entre l'Occident et l'Orient en Europe passe toujours par le secteur de la Bosnie-Herzégovine". nous avons effectivement négligé cette dimension après la 2e guerre mondiale.

Nous ne sommes pas confrontés à une guerre civile, mais à une guerre intérieure dictée par des intérêts territoriaux, nationalistes et ethniques. La Serbie porte indiscutablement la responsabilité majeure du conflit, car elle a toujours déclaré sa volonté de constituer la "Grande Serbie". Aujourd'hui nous n'avons plus le droit d'ignorer que les musulmans yougoslaves, qui ne sont pas de race différente des autres, sont les premières victimes de cette guerre. Ceci est confirmé par une sorte d'accord entre la Serbie et la Croatie sur les dernières propositions présentées à Genève. On peut penser que le partage de la Bosnie-Herzégovine, tel qu'imaginé actuellement, risque de donner raison à ces deux groupes nationaux qui estiment légitimes leurs revendications concernant une part du territoire bosniaque. La "purification ethnique", invention diabolique serbe est également le fait de certains groupes croates. L'ancien président Izetbegovic (Bosnie) qui se maintient à son poste a la particularité d'être le seul, parmi les responsables de ce conflit, à n'avoir pas milité dans les rangs communistes. Il a au contraire été emprisonné sous le régime de Tito en tant qu'opposant. Nous ne devons pas non plus perdre de vue cette donnée.

Les efforts de la communauté internationale qui a tenté d'obtenir un cessez-le-feu ont toujours échoué devant la volonté de conquêtes territoriales des deux communautés serbe et croate. Je rappelle que la Suisse participe à la Conférence de Genève. Elle y a été formellement invitée. Nous essayons, dans la mesure de nos moyens, de favoriser les solutions diplomatiques recherchées par MM. Vance et Owen qui ne prennent pratiquement pas d'heures de repos, ni de jours de congé. La Suisse met à leur disposition dans la plupart des cas l'avion

du Conseil fédéral pour accomplir leurs nombreux déplacements. Le 16 décembre 1992 à Genève, lors d'une conférence ministérielle, j'ai été extrêmement impressionné par le calme et la volonté d'aboutir de ces deux coprésidents qui toutefois manifestent une sorte de désespoir. M. Vance a même laissé entendre que si la phase actuelle n'aboutissait pas il envisagerait de se retirer ne voyant plus de solutions. Le drame est que si la phase actuelle aboutit, elle entérinera les efforts guerriers des Serbes et des Croates en découpant la Bosnie et en attribuant des territoires déterminés à chaque partie. La mise en pratique de cette solution ne réglera peut-être pas le conflit à terme.

On assiste à des événements ahurissants. Des musulmans appuyés par les Croates se battent contre les Serbes dans certaines régions de la Bosnie et dans d'autres (nord-est notamment) ils affrontent les Croates.

Les forces des Nations Unies jouent un rôle essentiel en essayant de protéger l'aide humanitaire, de maintenir ouvert l'aéroport de Sarajevo et d'empêcher les affrontements trop massifs. Mais, elles ne peuvent rien contre des armes de grande puissance comme celles dont disposent les Serbes en particulier, y compris ceux de Bosnie. Ces forces sont disposées en groupe, chacun étant composé d'un bataillon (600 à 700 hommes) qui doivent couvrir la Croatie, la Bosnie jusqu'aux confins de la Macédoine. Certains de ces bataillons n'ont jamais pu atteindre le lieu de stationnement qui leur avait été assigné. En décembre, le bataillon espagnol était encore à 50 kms de l'endroit où il devait se rendre. Le commandant en chef de la Forpronu et le commandant des troupes de l'ONU stationnées en Bosnie déclaraient à Genève en décembre que ce qu'ils redoutaient le plus c'était une décision d'intervention militaire des Nations Unies en ex-Yougoslavie. En effet, dans une telle situation leurs troupes ne seraient plus protégées, car ce serait une déclaration de guerre. Les casques bleus ne sont pas suffisamment armés pour se défendre et seraient immédiatement pris en otage par les belligérants.

Beaucoup ont souhaité que l'embargo des armes contre la Yougoslavie soit levé en faveur de l'armée bosniaque, plus particulièrement de la population musulmane arguant du fait que les Occidentaux et la communauté internationale ne peuvent pas laisser ces musulmans bosniaques se faire massacrer, leurs femmes violer, les hommes et les enfants déporter par des troupes très bien armées et efficaces, sans leur donner les moyens de se défendre. Autant au Comité des ministres de la CSCE à Stockholm, qu'à la Conférence ministérielle de Genève, une très large majorité des Etats (presque l'unanimité) s'est opposée à l'abandon de l'embargo. Dans un tel conflit on ne peut pas armer une partie, car le matériel militaire qui serait distribué serait probablement très rapidement dispersé dans toute la Yougoslavie et aboutirait finalement au Kosovo, en Macédoine, en Vojvodine où les musulmans se sentent aussi menacés. Cela pourrait entraîner une extension du conflit que nous voulons éviter.

La Conférence de Genève, à côté de recherches de solutions au conflit, tente d'éviter l'élargissement de celui-ci. Les Turcs ont déjà menacé d'intervenir en faveur des musulmans en Macédoine. Si cela devait se réaliser les Grecs ont affirmé qu'il ne resteraient pas sans réagir. Les Iraniens sont déjà présents au côté des musulmans de Bosnie avec des groupes de volontaires. Les Albanais qui ne désirent pas participer à un

conflit ne pourraient pas éviter de soutenir leurs concitoyens du Kosovo qui sont musulmans comme eux. L'Albanie compte trois millions d'habitants et l'on dénombre trois millions d'Albanais à l'extérieur (surtout en Yougoslavie).

La Suisse a soutenu les efforts des chefs religieux qui ont été invités à se réunir dans notre pays. Tous les trois, en lançant un appel au cessez-le-feu, ont affirmé clairement qu'il ne s'agissait pas d'une guerre religieuse. Mais, si on laisse agir les vecteurs extérieurs, les musulmans arabes ou perses, dans le conflit il se transformera automatiquement en une guerre religieuse. Ceci serait au détriment des musulmans bosniaques qui deviendraient alors les ennemis de la chrétienté.

La CSCE a confié quelques mandat pour observer le problème des minorités et présenter des propositions aux anciennes républiques yougoslaves. La Suisse y a participé. Nous avons également lancé l'idée de la constitution d'un tribunal international capable de juger les criminels de guerre. Je souligne à ce propos combien nous condamnons les viols perpétrés sur les femmes musulmanes. C'est une stratégie qui fait partie de l'effort de purification ethnique. En effet, une femme musulmane violée ne peut plus réintégrer sa famille, ni sa communauté religieuse. Elle est considérée comme salie et de ce fait rejetée. De ces viols naîtront nécessairement des enfants qui seront rejetés de ces communautés. Cette politique a atteint le sommet de l'horreur. La communauté internationale aura donc à faire face à un problème de réintégration sociale non négligeable. Il n'est pas possible de faire venir simplement ces femmes dans les pays d'Europe occidentale. Elles ont besoin d'un appui psychique et de soins physiques extrêmement importants. Il faut leur organiser un accueil particulier, ainsi qu'aux enfants qui naîtront de ces circonstances si l'on souhaite les voir un jour réintégrer une société normale.

S'agissant d'une éventuelle intervention militaire, je sais que même au sein du Parlement suisse on est tenté par l'utilisation de la force. Ce n'est pas à moi, ni au Conseil fédéral de souhaiter une intervention militaire. En définitive, la guerre n'est qu'une solution transitoire, chère en vies humaines et en sang, qui se termine de toute manière par une conférence qui doit rechercher un consensus. En outre, la Suisse n'enverrait aucun soldat dans une telle opération. Elle ne peut donc pas la souhaiter. J'ai entendu le secrétaire d'Etat américain à Stockholm à qui l'on reprochait de ne pas intervenir avec des avions répondre qu'il n'en disposait pas sur place et qu'il ne se sentait pas le droit de dire aux Anglais et aux Français d'attaquer puisqu'il ne perdrait aucun homme. Le premier ministre luxembourgeois disait que la population de son pays devenait très militariste puisqu'elle désire une intervention militaire. Toutefois, il indiquait que le jour où le premier casque bleu luxembourgeois aurait perdu la vie le peuple voudrait que l'on retire les troupes engagées. Je suis convaincu qu'en Suisse ce serait exactement la même chose. Cette attitude est perceptible dans tous les pays qui nous entourent.

Les généraux occidentaux et des Nations Unies sur place ont établi une évaluation des besoins pour le rétablissement de l'ordre dans le conflit actuel avec un engagement militaire. Il faudrait 600'000 hommes équipés des armes les plus efficaces. N'oublions pas que lors de la dernière guerre mondiale les

Allemands avaient 12 divisions en Yougoslavie, sans pour autant la dominer complètement. C'est la première fois que j'ai vu des militaires professionnels de haut rang recommander une solution diplomatique plutôt que militaire.

L'embargo n'est pas respecté par certains pays. Le danger vient surtout des Etats dont les difficultés économiques sont considérables, en particulier des pays d'Europe de l'est: Bulgarie, les Etats de l'ancienne URSS. Il a donc fallu renforcer les contrôles sur mer aux abords des ports et sur le Danube. Le contrôle des voies terrestres est très difficile. En effet, des camions macédoniens vont charger du matériel dans les pays voisins et passent ensuite en Serbie. Il n'est pas possible d'empêcher le trafic entre les divers pays qui ne sont actuellement pas en conflit. La Suisse a envoyé trois fonctionnaires spécialisés des douanes. Deux sont en Bulgarie pour surveiller les échanges et le troisième à Bruxelles au centre de contrôle.

Je souligne encore que nous souhaitons la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre ne serait-ce que par mesure de pression. Les viols, du point de vue du droit international public, sont considérés comme crimes de guerre. Or, pour l'instant aucun tribunal capable de juger ceux-ci n'existe. Les nombreux conflits qui surgissent partout dans le monde rendent plus nécessaire que jamais la création d'un tribunal international de droit pénal. La Cour de la Haye ne traite pas ces problèmes. Les règles pénales ne sont certainement pas difficiles à établir puisque de nombreuses conventions existent déjà.

Un tel tribunal ne pourra cependant pas être mis sur pied avant trois ou quatre ans. Il faut donc accélérer le processus pour permettre la constitution d'un tribunal ad hoc pour juger les crimes commis actuellement en Europe. La Suisse a décidé d'inviter des experts internationaux pour établir un schéma de tribunal à proposer à l'ONU dans l'attente de la création d'un tribunal international permanent.

StaeHELIN: Einige Bemerkungen zur Entwicklung in den letzten 24 Stunden, nachdem nun endlich auch das Parlament von Serbisch-Bosnien dem Lösungsvorschlag der Co-Präsidenten zugestimmt hat: Einer schwachen Zentralgewalt in Sarajevo, mit wenigen Kompetenzen, vor allem in der Aussenpolitik und in der Aussenhandelspolitik, stehen zehn Provinzen mit gut ausgebauter Autonomie gegenüber. Die Genfer Konferenz wird am nächsten Samstag weitergeführt werden können. Ihre schwierigsten Aufgaben werden darin bestehen, die noch heftig umstrittenen Grenzen der einzelnen Provinzen festzulegen, die Kompetenzen der Provinzen gegenüber der Zentralgewalt genau zu definieren und vor allem eine dauernde Waffenruhe zu erreichen. Lord Owen hat Anfangs Januar das Programm aufgelistet, im Hinblick auf die Annahme des Vorschlags: Innerhalb von 72 Stunden nach Unterzeichnung des Übereinkommens sollten die Kampfhandlungen beendet werden; innerhalb von fünf Tagen müssten die schweren Waffen in Sarajevo unter Kontrolle gebracht werden und innerhalb weiterer 15 Tage in ganz Bosnien-Herzegowina. Dann müsste der Rückzug der schweren Waffen erfolgen, damit sie keine strategisch wichtigen Ziele erreichen können. Schliesslich bliebe der Rückzug der Truppen hinter die Grenzen der verschiedenen Provinzen. Darauf müsste eine provisorische Regierung ernannt werden. Es stehen in Genf somit noch viele Hürden und Fallen bevor.

Zur politischen Beurteilung des Entscheides des Parlaments von Pale: Man ist damit der Lösung des Grundproblems etwas näher gekommen. Viele haben den Eindruck, dass die Serben ihre Zustimmung zum Vance-Owen-Plan als einen rein taktischen Schachzug verstehen, um den internationalen Druck zu vermindern. Das wahre Ziel sei aber nach wie vor die Vereinigung aller serbischen Länder in einem grosserbschen Staat. Die Festlegung der Grenzen der zehn Provinzen wird noch sehr viel zu diskutieren geben, denn die Serben erheben Anspruch auf gesicherte Landverbindungen zwischen den serbischen Gebieten im Westen und denjenigen im Osten Bosniens.

Für Rest-Jugoslawien ist das Zustandekommen dieser Einigung von Vorteil. Deshalb hat sich Präsident Milosevic dafür eingesetzt. Das Land scheint unter den internationalen Wirtschaftssanktionen doch langsam zu leiden. Damit kann der Druck für die nächste Zukunft etwas vermindert werden, und Milosevic verschafft sich auf diese Weise den Ruf eines gemässigten Mannes, der sich für den Frieden einsetzt. Auch sinkt mit dem Übereinkommen die Wahrscheinlichkeit einer militärischen Intervention. Sogar die Verabschiedung einer UNO-Resolution zur Durchsetzung der Flugverbotszonen wird wohl ohne griffigeres Instrumentarium auskommen müssen.

Im militärischen Bereich haben sich die Kämpfe intensiviert. Terraingewinn nimmt an Bedeutung zu, da es sich um die letzte Minute handeln könnte. Die Moslems haben offenbar eine relativ erfolgreiche Offensive in Ostbosnien gegen die Serben lanciert. In Zentralbosnien kämpfen sie gegen die Kroaten. Es ist sehr zweifelhaft, ob die Serben bereit sein werden, die Gebiete zu räumen, die ihnen nach dem Vance-Owen-Plan nicht zustehen.

Raedersdorf: Die humanitäre Hilfe des Bundes hat in den letzten 18 Monaten 46 Mio Franken in den Konflikt im ehemaligen Jugoslawien investiert, vor allem in Slowenien, Kroatien und Bosnien-Herzegowina. Die finanziellen Mittel und die Nahrungsmittel werden einerseits internationalen Organisationen zur Verfügung gestellt, wie dem IKRK, HCR und UNICEF, andererseits schweizerischen Hilfswerken wie Caritas, HEKS und Terre des Hommes.

Mit dem Corps hat die humanitäre Hilfe des Bundes bewirkt, dass noch vor Weihnachten 8500 Flüchtlinge und Vertriebene in Slowenien, Kroatien und Bosnien-Herzegowina in wintersichere Unterkünfte gebracht werden konnten. In Mostar, das vor wenigen Tagen wieder bombardiert wurde, haben wir die Projekte erst vor 14 Tagen beginnen können. Als erstes Hilfswerk haben wir zehn Kilometer südlich von Mostar bei der Einrichtung wintersicherer Unterkünfte und beim Wiederaufbau der Maternité und der Apotheke helfen können. Das gegenwärtige Hauptproblem in diesen drei Republiken ist die Beschäftigung der Flüchtlinge, die nichts zu tun haben. Wie geht es weiter? Zur Zeit sind zwei Mitarbeiter der humanitären Hilfe in Mazedonien, Kosovo und Vojvodina unterwegs, um abzuklären, wo wir weitere Projekte in Angriff nehmen können.

M. Flückiger: Entre le 24 et le 29 novembre 92 j'ai conduit la première mission parlementaire européenne en Slovénie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. La situation est telle qu'elle a été décrite par M. Felber et ses collaborateurs. Les imbrications ne permettent pas d'établir une différence claire entre les besoins humanitaires et les éléments politico-

militaires sur le terrain. la mission parlementaire avait pour but essentiel de s'enquérir de la situation des réfugiés dans les trois pays précités.

En Slovénie on trouve environ 75'000 réfugiés qui sont en majorité Bosniaques. Pour un pays de 2,3 millions d'habitants cela représente une charge économique et psychologique difficile à supporter. Le 25 novembre nous étions à la veille des élections dans cet Etat et certains partis ne manquaient pas d'exploiter l'insatisfaction de la population autochtone face à cet afflux de réfugiés.

En Croatie la situation était identique. Elle a encore empiré puisque malgré la fermeture des frontières de nouveaux flux de réfugiés s'y sont installés. en novembre 92, le nombre des réfugiés s'élevait à 750'000 sur une population de 4,5 millions d'habitants.

En Bosnie-Herzégovine la situation est encore beaucoup plus grave puisque l'on comptait environ 3 millions de personnes déplacées dont 950'000 à 980'000 étaient à la recherche d'un abri. A Sarajevo nous avons rencontré M. Izetbegovic qui a réclamé beaucoup d'armes plutôt qu'une aide humanitaire accrue en affirmant que si les Bosniaques étaient suffisamment armés la solution serait trouvée sur le terrain.

Nous avons surtout été frappés par les conditions d'existence de 650 à 700 personnes au camp de Posusje qui est situé entre Mostar et Split. Ces gens survivaient depuis près de six mois dans des conditions indescriptibles. Leur abri était une halle de gymnastique désaffectée dont pratiquement toutes les fenêtres étaient brisées. Lorsque nous y étions la température était de zéro degré. les gens étaient couchés sur des bat-flanc disposés de manière à ménager un tout petit passage aux personnes qui se déplaçaient. Ils n'avaient pas de cuisine correcte. Une roulante qui avait été fournie par Caritas-Suisse était abandonnée et inutilisée faute de combustibles. Les conditions sanitaires étaient déplorables. De simples trous étaient creusés aux alentours de la halle. Avec les intempéries qui régnaient je vous laisse imaginer la situation. Depuis plusieurs mois, ils avaient eu une seule visite d'un médecin sans médicament. Il avait déjà diagnostiqué des cas de typhoïde et il craignait une épidémie de typhus. Sur les cinq camps que nous avons visités, c'est celui qui était dans la situation la plus critique.

Dans les différentes villes où nous avons passé nous avons rencontré les représentants du CICR, du HCR et d'autres organisations comme l'équipe de surveillance des Communautés européennes. Nous avons à chaque fois observé un engagement total et courageux de la part du personnel. Chacun des responsables entendus a regretté l'insuffisance des moyens à disposition, le fait que la Forpronu ne dispose pas d'effectifs assez importants pour empêcher le pillage et la distribution au marché noir de stocks de nourriture et de médicaments. Le rapport de la délégation qui sera présenté à l'Assemblée parlementaire le 4 février relèvera la nécessité et l'urgence du renforcement des effectifs de la Forpronu et de redéfinir la mission qui lui est assignée.

M. Felber a relevé à juste titre l'impatience des musulmans. Nos collègues turcs à la commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ne se font pas faute d'affirmer avec force que la Turquie est prête à intervenir. Nous savons que l'embargo est tourné par les Turcs en faveur des Bosniaques. Les Grecs réagissent à

cette attitude. Le ministre des affaires étrangères grec n'hésite pas à utiliser un langage fort peu diplomatique face à son collègue turc. Nous savons aussi que la Grèce est effectivement déjà active.

Les 14 et 15 décembre 92, notre délégation s'est rendue à Tirana pour avoir des entretiens avec des parlementaires albanais, ainsi qu'avec des membres du gouvernement. Trois ou quatre ministres albanais n'ont pas démenti qu'en cas d'extension du conflit au Kosovo l'Albanie interviendrait. D'autre part, nous avons entendu nos collègues bulgares se ranger au côté des Grecs en cas d'actions turques. Les observateurs russes à l'Assemblée parlementaire ne se font pas faute non plus de se déclarer carrément pro-serbes.

En conclusion, même si le plan Owen et Vance aboutit, la pacification de la Bosnie-Herzégovine sera très difficile. Entre Posusje et Mostar nous avons traversé une zone d'insécurité totale. C'est pratiquement la libanisation de cette région. Chaque village est contrôlé à l'entrée et à la sortie par une milice et il n'est pas toujours sûr que ce soit la même dans les deux cas. Dans cette région la déliquescence de l'autorité est telle qu'on peut se demander quelle autorité sera susceptible d'appliquer le résultat de la Conférence de Genève.

La doctrine des "havres de sécurité" a pour but d'éviter que les pays d'Europe, notamment ceux de l'Europe occidentale, soient confrontés à un afflux énorme de réfugiés. Le meilleur exemple en la matière se trouve en Krajina où le bataillon français a permis à plusieurs milliers de musulmans de se réfugier dans cette région et d'être à l'abri des attaques serbes. Cette solution, si le plan élaboré à la Conférence de Genève ne devait pas aboutir dans un délai relativement bref, pourrait être choisie.

Frau Simmen: Beginnen möchte ich mit einem Dank an den Bundesrat für die klare Haltung und die deutliche Sprache, die er im Zusammenhang mit den systematischen Vergewaltigungen und den Kriegsgreueln im ehemaligen Jugoslawien gefunden hat. Diesen Dank möchte ich auch auf meine Kollegen ausdehnen, die die Protestaktion der Parlamentarierinnen unterstützt und unsere Hilfsaktion mitgetragen haben.

Es ist erstaunlich, dass bis jetzt kein islamischer Staat stärker in den Konflikt eingegriffen hat, sei es durch Waffenlieferungen, sei es durch Entsendung von Truppen. Es ist bis heute bei der Drohung solcher Massnahmen geblieben. Wie steht es nun, da sich abzeichnet, dass die muslimischen Bosniaken zwischen den Kroaten und Serben aufgerieben werden? Ist die Wahrscheinlichkeit einer Intervention seitens muslimischer Staaten dadurch gestiegen?

Schiesser: Wie wirkt sich das Embargo gegen Serbien auf die Wirtschaft und auf die Bevölkerung aus, nachdem die Anstrengungen, um es durchzusetzen, verstärkt worden sind? Ich kann mir vorstellen, dass für den weiteren Verlauf des Friedensprozesses ein starker Druck auf Serbien erhalten bleiben muss.

Herr Bundesrat Felber hat über die Schaffung eines internationalen Gerichtes zur Verfolgung von Kriegsverbrechen gesprochen. Welche Tätigkeiten entfaltet die Schweiz in dieser Beziehung? Könnte die Schweiz dieses Ziel fördern, indem sie sich als Sitz für ein solches Gericht anbietet? Die Stadt Genf

wäre besonders prädestiniert, da es um die Einhaltung der Genfer Konvention geht. Die Schaffung eines derartigen Gerichtes ist dringend erforderlich. Die Durchsetzung der Verfahren müsste jedoch gewährleistet werden können, sonst hat das Ganze keine Wirkung.

Onken: Die Bestrebungen der Schweiz zugunsten eines internationalen Gerichtshofes begrüsse ich ebenfalls. Wo ist die Schweiz sonst noch politisch, diplomatisch aktiv? Wo liegen die Prioritäten, wo der Haupteinsatz?

Herr Bundesrat Felber hat ausgeführt, dass die Aufnahme zusätzlicher Flüchtlinge, namentlich von Frauen, eine erhebliche Infrastruktur vor allem für die medizinische und psychologische Betreuung erfordert. Diese Vorbereitungen benötigen Zeit. Was wird aber vorgekehrt, um allenfalls auch rasch weitere Flüchtlinge aufnehmen zu können und nicht infolge der Infrastrukturprobleme zögern zu müssen?

Die letzte Frage ist grundsätzlicher Art: Wir sehen, wie unendlich schwierig es ist, diesen Konflikt zu einer Lösung zu führen, die wirklich trägt. Was wird nun unternommen, um eine Ausweitung auf die Krisenherde zu verhindern, die noch nicht in den offenen Konflikt einbezogen worden sind, etwa im Kosovo und in Mazedonien?

M. Felber, conseiller fédéral: La crainte d'une intervention des pays islamiques est accentuée par les événements qui se déroulent en Irak. L'attitude des Occidentaux recrée un climat de guerre sainte utile à Saddam Hussein qui condamne l'immobilisme de l'Occident en Bosnie où les musulmans sont agressés et souffrent. Des groupes iraniens sont déjà actifs en Bosnie et se battent aux côtés des fractions musulmanes. Elles font en outre du prosélytisme en faveur de l'intégrisme, ce qui représente un autre danger politique.

Les autres pays musulmans ne sont pas intervenus, essentiellement parce qu'ils n'en ont pas les moyens à part la Turquie. Cette dernière ne peut pas à la fois défendre une position pro-occidentale contre l'Irak, présenter sans cesse des excuses devant le Conseil de l'Europe, être candidate à l'adhésion à la Communauté européenne et s'engager dans une guerre où la dimension religieuse pourrait devenir importante. La volonté du gouvernement turc de se déclarer à la tête d'un Etat occidental et les intentions d'européanisation sont probablement les obstacles à une intervention de la Turquie dans ce conflit.

La Suisse a été parmi les premiers Etats à souhaiter la création d'un tribunal international. Du point de vue des normes pénales, les actes condamnables sont déjà bien déterminés. La difficulté est de mettre sur pied un instrument international sous l'égide de l'ONU qui obtienne la reconnaissance de l'ensemble des pays du monde. Cela nécessite un certain temps de préparation. Ce que nous souhaitons à court terme - nous avons l'appui de beaucoup de pays occidentaux: la France, l'Italie, l'Allemagne, etc. - c'est la création d'un tribunal ad hoc pour juger les crimes de Yougoslavie. Cette entité serait la préfiguration du tribunal pénal international. Pour mettre sur pied cette institution nous avons décidé de réunir un groupe de juristes des pays intéressés qui pourrait présenter une proposition concrète de création d'un tribunal international provisoire pour juger les crimes de guerre en Yougoslavie.

Dans le cadre de notre participation à la Conférence de Genève et aux efforts de la CSCE, nous avons mis à disposition un diplomate, M. Ritz, pour traiter spécialement le problème des minorités. Il est affecté à la région Kosovo et il a pour tâche d'éviter l'extension du conflit. L'ONU accomplit la même démarche avec l'envoi d'un bataillon en Macédoine. En outre, elle envisage la mise à disposition de troupes au Kosovo et sur la frontière albanaise. Concernant le conflit en Bosnie-Herzégovine, nous n'avons aucune possibilité d'agir. Nous sommes à disposition de la Conférence de Genève qui nous a chargés des missions précitées et nous appuyons les efforts des deux coprésidents.

S'agissant des femmes victimes des viols collectifs horribles et brutaux, nous devons les traiter psychiquement et physiquement dans des hôpitaux. Nous sommes prêts à les recevoir en Suisse, mais ce problème est en main du HCR qui a été informé de notre disponibilité.

Nous avons aussi constaté qu'il est difficile d'obtenir une répartition des charges de réfugiés entre les divers pays d'Europe. Le DFJP et moi-même avons demandé à plusieurs reprises un partage des efforts d'accueil indispensables qui doivent être assumés par tous les Etats d'Europe. Relevons tout de même un exemple surprenant. Lors de la fermeture d'un camp de prisonniers, nous avons accepté sur demande du HCR d'en accueillir 850 et seuls 200 sont arrivés en Suisse. Beaucoup de prisonniers, lors de leur libération, ne veulent pas partir. En définitive, cela correspond à notre politique initiale. Si les gens souhaitent demeurer chez eux, alors aidons les sur place. Je pense que nous rencontrerons le même genre de difficultés avec les femmes musulmanes violées. Nous attendons et sommes disponibles. Les services de M. Koller ont déjà des projets et des lieux qui pourraient les recevoir.

Blankart: Zum Embargo ist folgendes zu sagen: Der Bundesrat hat am 3. Juni 1992, basierend auf Art. 102 Abs. 8 der Bundesverfassung und auf der UNO-Resolution 757, Wirtschaftsmassnahmen gegen Rest-Jugoslawien in den Bereichen Luftverkehr, Handelsbeziehungen und Finanztransfers ergriffen. Warenlieferungen zur Deckung der notwendigsten humanitären Bedürfnisse können von diesen Wirtschaftsmassnahmen ausgenommen werden. Ausnahmegewilligungen für Exporte nach Serbien und Montenegro erteilt das BAWI in enger Tuchfühlung mit den zuständigen UNO-Gremien. Seit Verhängung des Embargos wurden 278 solcher Ausnahmegewilligungen in einem wertmässigen Umfang von 78 Mio Franken ausgestellt. Bis Ende November 1992 wurden davon Waren im Werte von 9.7 Mio Franken ausgeführt.

Der Sicherheitsrat der UNO musste in der Zwischenzeit feststellen, dass die von ihm verhängten Wirtschaftssanktionen in starkem Masse unterlaufen wurden. Namentlich der durch die Resolution 757 nicht erfasste Transit von Gütern durch Jugoslawien sowie die Donau- und Adriaschiffahrt wurden als LÖcher identifiziert. Der Sicherheitsrat beschloss deshalb am 16. November 1992 mittels der Resolution 787 ein Verbot für den Transit von strategisch wichtigen Gütern, v.a. Energieträgern und Metalle, durch Jugoslawien, sofern keine Ausnahmegewilligung des UNO-Sanktionskomitees vorliegt. Darauf hat der Bundesrat eine entsprechende Änderung seiner Verordnung erlassen. Für strategisch wichtige Güter nicht-jugoslawischen Ursprungs die durch Jugoslawien durchgeführt werden sollen, wird der Ausfuhrstopp eingeführt. Der entsprechende Artikel

lautet wie folgt: "Die Ausfuhr von Erdöl, Erdölprodukten, Kohle, Ausrüstungsgegenständen zur Energieerzeugung, Eisen, Stahl und anderen Metallen, chemischen Produkten, Gummi, Pneus, Fahrzeugen, Flugzeugen und Motoren aller Art, die durch Jugoslawien durchgeführt werden sollen, sind inskünftig verboten."

Zu den Wirkungen: Die Situation ist unter Kontrolle. Wir haben einige Ausnahmegewilligungen zu humanitären Zwecken im Einvernehmen mit der UNO bewilligt. Die zwei, drei Fälle, bei denen ein Umgehungsverdacht besteht, werden z.Z. abgeklärt.

Stahelin: Zur Lage in Ex-Jugoslawien, nachdem diese Sanktionen angeordnet worden sind: Nach unseren Informationen zeitigt das Embargo Auswirkungen auf die Bevölkerung, aber nicht auf die Rolle der Armee. Die Armee scheint nach wie vor alles zu haben, was sie braucht. Die Bevölkerung beginnt zu leiden. Auch scheint die Industrieproduktion allmählich beeinträchtigt zu werden. Politisch hat das Milosevic bis jetzt in keiner Weise geschadet. Die Wahlen vom 20. Dezember 1992 haben ein für ihn wünschbares Resultat erbracht. Panic wurde eliminiert. Im rechten Spektrum ist, unter der Führung eines Kriegsverbrechers, eine nationalistische Bewegung entstanden, was Milosevic erlaubt, die Rolle des gemässigten serbischen Führers zu spielen.

Am dringendsten benötigt die UNO nun zusätzliches Personal, um den Vance-Owen-Plan durchzusetzen, namentlich um die Grenzen Bosnien-Herzegowinas zu überwachen, den Waffenstillstand und die Demilitarisierung zu kontrollieren.

Im politischen Bereich haben wir mit der Mission Fleiner die Idee von Langzeitmissionen entwickelt, die dann z.B. in der Vojvodina und im Kosovo stationiert wurden. Durch ihre Anwesenheit sollen sie eine präventive Wirkung entfalten. Sie versuchen darüberhinaus einen Eindruck über die Menschenrechtslage zu gewinnen. Ob diese wenigen Vertreter - einer von ihnen ist ein Schweizer - die Ausweitung des Konflikts wirklich verhindern können, oder ob es eher durch die Stationierung von UNO-Truppen wie in Mazedonien bewirkt werden kann, muss offen bleiben.

M. Flückiger: Que pense M. Felber de l'action de la CSCE dans la prévention de ce conflit et de la recherche de mesures adéquates pour y mettre fin? Nous sommes surtout étonné par le manque de cohésion des Européens face à cet événements. On pouvait espérer qu'un organisme international comme la CSCE ait des moyens à disposition pour agir.

M. Felber, conseiller fédéral: Effectivement, la CSCE n'a pas les moyens d'intervenir, non seulement du point de vue financier, mais aussi du point de vue politique. Elle tente de se doter d'instruments qui verront probablement jour à la suite de l'expérience malheureuse de la Yougoslavie. Il en va d'ailleurs de même pour la Communauté, l'ONU ou les Etats-Unis.

Au mois de décembre 92, la CSCE a décidé de regrouper tous les secrétariat s'occupant de la prévention de conflits et de les doter de personnels supplémentaires afin de leur permettre de se rendre régulièrement sur les lieux où les risques de conflits sont importants. De plus, la CSCE a réuni plus de 30 pays pour la signature de la nouvelle Convention sur le règlement pacifique des différends dans laquelle les Etats s'engagent à se soumettre automatiquement à un arbitrage sur

demande de l'une des parties en cas de risque de conflit. Nous demandions depuis longtemps la mise sur pied de ces instruments et ils se réalisent aujourd'hui sur la base d'expériences douloureuses.

Präsident: Mich beschäftigt das Schicksal der vergewaltigten Frauen. Ist damit genug getan, wenn wir uns bereit erklären, sie gegebenenfalls aufzunehmen? Sollten wir unser Angebot nicht wiederholen?

M. Felber, conseiller fédéral: Notre offre était très claire et le HCR la connaît. Nous avons indiqué qu'il ne s'agissait pas simplement de mettre ces femmes à l'abri dans un camp, mais qu'il fallait les accompagner, car elles doivent être soignées physiquement et psychologiquement. En outre, il faudra s'occuper de leurs enfants et les réintégrer.

Nous devons bien sûr tenir compte du problème du déracinement que certains groupes de cette population ne veulent pas subir (Exemple des prisonniers cité ci-dessus).

Frau Simmen: Die Parlamentarierinnen haben sich ebenfalls die Frage gestellt, ob neben den diplomatischen Angeboten nicht noch mehr getan werden könnte. Wir mussten zum Schluss kommen, dass man sehr wenig tun kann und stehen hilflos und zornig dieser Tragödie gegenüber.

Onken: Ist gegenwärtig eine Equipe von Schweizer Ärzten, Pflegerinnen oder Psychologinnen in Jugoslawien tätig? Wenn nicht, könnte sie rekrutiert werden, um vor Ort Hilfe zu leisten, sei es auch nur punktuell?

Raedersdorf: Wir haben das gleiche empfunden, wie Sie alle und haben versucht, sofort zu reagieren. Wir helfen, wo wir können, etwa beim Wiederaufbau der Maternité, damit diese Frauen unter einigermaßen menschenwürdigen Umständen gebären können. Das ganze Programm wird vom HCR gesteuert. Wir helfen auch bei der Finanzierung, damit es richtig koordiniert wird. Laut unseren Kollegen beim HCR, ist es bereits äusserst schwierig, die betroffenen Frauen überhaupt zu finden. Sie melden sich nicht ohne weiteres, und sie sind überall verstreut.

Die jugoslawischen Gynäkologen sind gut ausgebildet. Sie brauchen von daher keine Unterstützung aus dem Ausland. Wir versuchen sie in Zusammenarbeit mit dem HCR so weit als möglich zu unterstützen.

M. Felber, conseiller fédéral: N'oublions pas la dimension culturelle dans l'action que nous voulons mener. Ce sont des femmes musulmanes. Nous ne pouvons donc pas les contraindre à venir, car elles ont plutôt tendance à cacher ce qui leur est arrivé. Elles ont peur d'être exclues de leur propre groupe ethnique. Ce sera probablement plus par une action ultérieure sur place que nous les inciterons à venir.

D'autre part, nous devons aussi éviter toute propagande à ce propos. Si on nous disait que trente femmes sont prêtes à venir en Suisse, je n'indiquerais pas leur lieu d'hébergement. Il ne faut pas en faire des bêtes curieuses, car elles souffrent déjà suffisamment. Accepter de se déplacer dans un autre pays, c'est reconnaître qu'elles ont été violées.

Raedersdorf: Es kommt noch ein anderes Problem auf uns zu: Die meisten dieser Kinder werden mit grosser Wahrscheinlichkeit Waisen sein, weil sie von den Müttern nicht angenommen werden. Das UNICEF ist bereits engagiert, und wir unterstützen auch seine Bemühungen. Es scheint mir richtig zu sein, dass die Hilfe durch diese zentralen Organisationen gesteuert wird.

(Schluss Traktandum 1.1.)

1.2. Stand der Verhandlungen im Rahmen des GATT (Uruguay-Runde)

M. Delamuraz, conseiller fédéral: Durant l'année 92 notre attention n'a guère été attirée par les négociations du GATT. D'une part, notre pôle d'intérêt était reporté sur les problèmes de la construction européenne et, d'autre part, pratiquement aucun nouvel élément concernant l'ensemble des parties (plus de 100 Etats) n'est intervenu dans les discussions. On a assisté essentiellement à un dialogue entre la Communauté européenne et les Etats-Unis qui portait sur le volet agricole, mais principalement motivé par le problème de la culture du soja dans la Communauté ce qui ne nous interpelle pas directement. Ce n'est qu'en décembre dernier que ce dialogue qui a pratiquement occulté tous les autres problèmes a pris fin. Les discussions au niveau le plus large n'ont pu reprendre qu'à cette période. On a un instant espéré que la conclusion des négociations relatives à l'Uruguay-Round, voire une percée dans le volet agricole, se ferait sous la présidence Bush. Tel n'a pas été le cas. Alors quels scénarios peut-on imaginer sous la présidence Clinton?

Premièrement, on peut envisager une prolongation de l'Uruguay-Round pour une année ou deux ans, que l'administration américaine donne d'autres lignes directrices à la négociation en y ajoutant même quelques éléments. Nous pensons en particulier à l'environnement, au droit des travailleurs et à la politique de concurrence. On a souvent mentionné la question du délai du mandat de négociation attribué au président par le Congrès. Maintenant qu'il y a adéquation entre la majorité politique de la Maison Blanche et celle du Congrès l'acuité de ce problème a fortement diminué.

Deuxièmement, on peut envisager que le nouveau président fixe dans son programme de 100 jours la conclusion de l'Uruguay-Round, son objectif prioritaire étant de réaliser une percée au sommet des Sept qui se réunira au Japon en juillet prochain.

Que pouvons-nous supputer? Tout d'abord que l'Uruguay-Round ne s'achèvera pas dans les semaines à venir. L'espoir de la percée de Clinton n'est pas nul, mais il n'est pas envisageable avant le mois de mai. Nous souhaitons qu'elle soit réalisée, car nous traînons cette négociation depuis septembre 86. Les milieux de l'industrie et des services suisses estiment que le fait que nous ne sommes pas membres de l'EEE ajoute encore à la nécessité et à l'urgence de disposer d'accords modernes en matière de commerce mondial. Pour eux, une conclusion des négociations dans les meilleurs délais serait opportune. Cette opinion n'est pas forcément partagée par les paysans suisses. Je considère personnellement que l'obtention de résultats importants dans un délai de 100 jours a peu de chance d'aboutir, même si passablement de problèmes ont été reconnus et définis. Il sera intéressant d'entendre à ce propos les participants au symposium de Davos.

L'intérêt de la Suisse à ces négociations est inhérent au fait qu'elle pourra se greffer sur des politiques commerciales mondiales qui seront suivies inmanquablement lorsque les derniers différends auront été aplanis, notamment par la Communauté européenne. Il est donc souhaitable, afin de ne pas accroître encore la différence juridique avec nos principaux partenaires des pays de la Communauté, de dépendre de règles plus rigoureuses et plus complètes que celles qui nous

régissent actuellement. En outre, s'agissant de l'accès aux marchés publics, les ouvertures apportées par l'EEE se retrouvent dans le GATT. Ainsi, si l'Uruguay-Round abouti, nous disposerions d'un instrument recouvrant le même contenu que celui qui nous était proposé par l'EEE qui était toutefois plus performant. Nous bénéficierions dans ce domaine d'une concurrence salubre à laquelle nous devrions également nous prêter. Les marchés publics qui seraient couverts par le GATT représentent un montant annuel de l'ordre de 1'700 milliards de dollars. Ceci explique l'intérêt de la Suisse à l'ouverture d'une compétition internationale. Le troisième avantage pour notre pays inhérent à l'achèvement de l'Uruguay-Round est relatif à l'évolution du GATT. En effet, ce dernier risque de se transformer en un Accord général sur le commerce et les services (GATS). Vous savez bien ce que représente l'extension des accords aux services et au commerce pour un pays comme le nôtre. Sans doute, pour certains services l'ouverture du commerce mondial est relativement peu intéressante pour des prestataires suisses - c'est une question de dimension - mais lorsqu'on sait que la Suisse est dépendante à raison de 70% à 80% du commerce intraeuropéen, le GATS et l'aboutissement de l'Uruguay-Round prennent toutes leurs significations. La quatrième raison qui nous fait espérer l'aboutissement de ces négociations est apparemment plus technique, puisqu'elle a trait à la révision du Code sur les obstacles techniques aux échanges. Cet élément faciliterait aussi l'ensemble de notre commerce international, mais en particulier celui avec l'Europe.

L'aboutissement du GATT reste important pour ceux qui ont adhéré à l'EEE à cause de sa dimension mondiale. Pour la Suisse, il est encore plus important, car il supplée - de loin pas entièrement - dans les secteurs précités au refus de participation à l'Espace économique européen.

Le secteur agricole a occupé dans la négociation une place aussi grande que les autres volets. Je souhaite donner à son égard un éclairage plus engageant pour les paysans suisses que l'été dernier. S'agissant de l'accès au marché, le projet d'accord final de M. Dunkel et de plusieurs protagonistes du GATT envisage de procéder à une tarification généralisée et sans exception des systèmes actuels de protections douanières relatifs aux produits agricoles. Cela signifie que les protections d'un autre ordre que les tarifs, par contingentement à la frontière par exemple, seraient transformées en tarifs. Le système n'est pas simple. Nous en sommes tellement persuadés que l'offre suisse au GATT pour le volet agricole qui date du 3 avril 92 plaide contre la tarification généralisée des produits agricoles. Mais, si notre proposition n'était pas suivie et que l'on finisse pas choisir tout de même une tarification générale, la situation ne serait pas aussi catastrophique qu'aiment à le dire certains représentants paysans. Il y a dix jours, la délégation du Conseil fédéral aux affaires économiques a tenu sa rencontre annuelle avec l'Union suisse des paysans et des producteurs de lait pour préparer les décisions du gouvernement en matière de prix agricoles pour la période 93/94. Au cours de cette discussion, j'ai relevé que les représentants de la paysannerie lançaient une nouvelle offensive contre certaines intentions du GATT, en particulier contre cette tarification généralisée, en exigeant de la Suisse son rejet pur et simple. Le Conseil fédéral estime effectivement que cette solution n'est pas une

très bonne solution, mais si elle ralliait l'accord de tous les Etats, y compris le Japon, elle ne conduirait pas à l'envahissement de notre marché intérieur par des produits agricoles importés. Si ce système était finalement retenu, les problèmes auxquels nous devrions faire face toucheront le beurre et les fourrages. Certes, ce ne sont pas deux petits secteurs, mais ce n'est tout de même pas toute l'agriculture. Depuis 1986, les importations dans ces secteurs ont diminué très considérablement parce que nous avons fermé progressivement nos frontières à ces produits, contrairement à la tendance d'ouverture lente et graduelle des marchés nationaux à laquelle nous devrions nous soumettre.

S'agissant du soutien interne, les critiques à l'égard des négociateurs suisses sont injustifiées. En effet, nous avons obtenu la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture au sein de l'Uruguay-Round. Nous avons été les pionniers en la matière. Je ne me serais jamais lancé dans le 7e rapport sur l'agriculture si je n'avais pas obtenu des garanties de la part de l'Uruguay-Round. Les articles 31a et 31b de la loi sur l'agriculture qui ont été soumis à l'approbation du Parlement juste après la discussion sur le 7e rapport instituant une nouvelle sorte de paiements directs créent un instrument parfaitement compatible avec le nouveau GATT en cours de négociation. Les mesures prises par le Parlement au titre de la diminution des prix agricoles et du soutien intérieur de l'agriculture dans le cadre du budget 93 vont exactement dans la bonne direction. C'est un pas important de la Suisse dans le sens de la démobilisation du soutien interne de son agriculture. Evidemment, cette attitude ne pouvait pas être envisagée aussi longtemps que l'instrument de compensation partielle représenté par les articles 31a et 31b n'avait pas été mis en place. Je souligne que le délai référendaire contre ces dispositions est échu depuis trois jours. N'ayant pas été utilisé, nous pouvons les faire entrer en vigueur avec l'effet rétroactif au 1er janvier 1993. La consultation sur les ordonnances d'application est actuellement en cours. Elle devrait permettre au Conseil fédéral de se déterminer sur les textes au plus tard en avril. Dès cette date nous aurons la possibilité d'accomplir sans difficulté le parcours des obligations découlant de l'Uruguay-Round.

S'agissant des subventions à l'exportation des produits agricoles, je rappelle que c'est le point le plus litigieux et le plus controversé du volet agricole. Ces subventions sont à l'origine de l'effondrement des prix mondiaux. Elles accroissent encore la différence entre ces derniers et les prix suisses. Cette démarche crée en outre des problèmes inextricables aux malheureux PED (pays en développement). A part quelques uns disposant de matières premières à exporter, ils n'ont que des produits agricoles dépréciés par les opérations artificielles de beaucoup d'Etats exportateurs. Les débouchés restreints ajoutent encore aux déséquilibres dans le monde. En ce qui nous concerne, la réduction des subventions à l'exportation de 36% et du volume des exportations subventionnées de 21% exigée pour l'ensemble des pays du GATT ne constitue pas véritablement de problèmes, hormis le secteur des fromages qui est le seul massivement exportateur dans le domaine agricole. Nous considérons donc que nous serons confrontés à des problèmes maîtrisables. Là aussi, vos décisions relatives au budget 93 où vous avez procédé à des

réductions de subventions pour le soutien à l'exportation vont dans le bon sens.

En conclusion, les remarques précitées montrent que les opérations sont bien loin d'être sans difficultés, mais qu'objectivement l'avenir est moins négatif qu'il ne l'était il y a encore quelque temps.

Gadient: Sie haben mit Recht darauf hingewiesen, dass das GATT für die EWR-Staaten von hoher Bedeutung bleibt und a fortiori jetzt für uns. Es ist nicht zu übersehen, dass der GATT-Kurs der EG gegenüber denjenigen der anderen, potentiellen EWR-Staaten Unterschiede aufwies, die mehr als nur Nuancen waren. Wie wirkt sich nun das EWR-Nein in dieser Beziehung für uns aus? Wie lassen sich allfällige Nachteile vermeiden, wenn nun die nordischen Staaten und Österreich auf den EG-Kurs einschwenken, etwa mit Blick auf eine möglichst rasche Aufnahme als EG-Mitglieder?

Sie haben die Frage der landwirtschaftlichen Exporte beleuchtet. Welchen Betrag wird der vorgesehene Abbau der Exportförderung erreichen? In welchem Umfange soll diese Reduktion durch Direktzahlungen oder andere Leistungen an die Landwirtschaft kompensiert werden?

Onken: Gemäss einem NZZ-Artikel habe die Schweiz ihre Stellung als treibende Kraft innerhalb der GATT-Verhandlungen verloren. Wie schätzen Sie die Lage ein? Gäbe es keine Möglichkeit, angesichts des Patts zwischen den USA und der EG, einen "dritten Block" zu bilden? Durch die Betonung der Gemeinschaftlichkeit könnte dieser Block ein genügend grosses Gewicht erhalten, um in verfahrenen Situationen mit eigenen Initiativen weiterzukommen oder auch Druck auszuüben.

Präsident: Wie weit lässt sich das EWR-Nein durch das GATT ersetzen? Die im Rahmen des GATT - auf der "höheren Etage" - erzielten Vereinbarungen werden auch für die EG verbindlich sein. Hat man diese Perspektive geprüft?

M. Delamuraz, conseiller fédéral: Oui.

Rhinow: Wie beurteilen Sie das Risiko, dass das GATT auseinanderfällt, seine Universalität dadurch verliert, dass ein ganzer Kreis von Staaten nicht mithalten kann?

Bereitet sich die Verwaltung auf den Fall vor, dass am Ende der Uruguay-Runde das Referendum ergriffen würde? Werden Erkenntnisse aus dem EWR-Abstimmungskampf berücksichtigt, v.a. in bezug auf die Art und Rechtzeitigkeit der erforderlichen Kommunikation im Gegensatz zu blosser Information?

M. Delamuraz, conseiller fédéral: J'ai indiqué ci-dessus quelques éléments de l'Uruguay-Round qui pallient partiellement notre non-adhésion à l'EEE. Je souligne cependant quelques réserves. Premièrement, l'application de règles commerciales internationales à l'intérieur d'un ensemble tout de même très homogène comme l'EEE, malgré les différences structurelles apparemment considérables, est plus facile et plus efficace qu'au sein du GATT qui dénombre plus de 100 adhérents de conditions très disparates. L'application de règles qui peuvent être semblables, sinon identiques, au plan européen et mondial n'est pas réciproque ni aussi rigoureuse et systématique. C'est la raison pour laquelle les relations au sein du GATT sont

concrètement plus difficiles. Deuxièmement, la Communauté avait un intérêt égoïste à réaliser ses projets (par exemple l'EEE) avant l'aboutissement du GATT. Cela lui donnait un outil sous son contrôle exclusif, plus fiable que le GATT dont elle n'est qu'un des protagonistes. Il est effectivement plus confortable de disposer du seul interrupteur qui allume l'ampoule plutôt que de le partager avec d'autres. Ce sont les raisons pour lesquelles la Communauté a souvent effectué de rapides percées afin de garder l'initiative. Lorsqu'il y aura une même règle apparemment applicable à l'EEE et au GATT, le premier aura tendance à faire jouer la sienne et son système de contrôle en affirmant qu'ils sont conformes aux exigences du GATT. Troisièmement, plusieurs domaines couverts par l'EEE ne sont pas considérés par le GATT. Par exemple, ce dernier n'effleure même pas le problème de la libre circulation des personnes qui constituait un des piliers de l'EEE. Il faudra agir unilatéralement ou essayer de le négocier bilatéralement. L'équivalence des diplômes qui aplanissait les difficultés inhérentes à un grand nombre de transferts humains à l'intérieur du pays est ignorée totalement. Il y a donc toute une gamme de domaines concernés par l'Espace économique européen qui n'est pas abordée par l'Uruguay-Round. Si nous avons l'aubaine de parvenir à des accords qui se rapportent à certains domaines au sein du GATT, il ne faut tout de même pas avoir d'illusion sur leurs portées.

L'élargissement du GATT qui comprend aujourd'hui 108 membres lui donne une dimension universelle. Le nombre de ses membres a augmenté d'une vingtaine rien que durant la période de négociation de l'Uruguay-Round, c'est-à-dire depuis septembre 1986. En outre, la Chine populaire et la République de Taïwan sont candidates à l'adhésion. Les Russes et les pays de l'ex CEI sont pour l'instant observateurs dans l'attente d'en faire partie un jour. Le côté plus universel du GATT est indéniable, mais alors des problèmes traditionnels inhérents à l'élargissement lui sont liés. Il faut donc y affronter un monde différent du petit club des nantis dans lequel les relations sont confortables pour traiter des problèmes plus complexes. C'est l'explication de la longueur des négociations et des difficultés auxquelles se heurte l'Uruguay-Round. En procédant à son élargissement le GATT s'est rendu la tâche plus difficile, mais il ne pouvait pas éviter cette évolution sous peine de faillir à sa finalité. Nous ne sommes plus en 1950, ni même en 1970. Il n'est plus possible d'administrer le commerce mondial pour un certain nombre d'Etats et laisser vagir les autres. Certes, il n'est pas simple de les accrocher au train, mais il faut au moins les inviter à se mettre sur les rails.

A l'intérieur de ce système, le rôle de la Suisse a été largement plus important que sa taille économique ne l'aurait permis. Soulignons cependant que le rôle des petits Etats est beaucoup plus significatif au début de la négociation, dans la phase d'initiation. Au cours de l'avancement de la négociation il a tendance à diminuer. La période de reconnaissance des problèmes dans l'Uruguay-Round a été extrêmement active pour tous les membres qui mettaient sur table l'acquis de leurs observations. Dans cette phase la Suisse a été hyperactive. Deux des conférences ministérielles tenues dans le cadre du GATT se sont déroulées dans notre pays et nous n'avons pas raté un seul rendez-vous ministériel. Souvent les Suisses étaient les seuls européens de l'AELE invités à la préparation. Nous sommes présents dans tous les volets de la négociation. A

partir de mi-91 le dialogue américano-européen a été privilégié et les autres négociateurs n'existaient plus. Même des pays aussi importants que l'Allemagne laissaient la parole à la Communauté. Nous estimons que cette situation n'a cependant pas été préjudiciable à nos intérêts. Il n'est pas exclu que nous nous trouvions, en compagnie de beaucoup d'autres, devant des faits accomplis, mais nous avons encore la souveraineté de les accepter ou non.

Que sera le GATT? Pour l'instant, il n'est qu'un accord douanier. On n'est pas membre du GATT comme d'une institution internationale tel que l'ONU. Comment évoluera-t-il? Le GATT se dotera-t-il de structures? Voudra-t-on le transformer en une institution internationale? Cela n'est pas exclu après la négociation de l'Uruguay-Round. Une proposition canadienne va dans cette direction. Je pourrai émettre beaucoup de commentaires à ce propos, mais je ne veux pas allonger mon intervention. Toutefois, ce thème pourrait être abordé s'il devenait d'actualité. Il serait intéressant de constater que l'institutionnalisation du GATT présenterait des avantages dans certains tableaux et des risques dans d'autres. Le danger serait effectivement grand de le transformer en une conférence de bavards impénitents.

Lors de la prochaine session nous fournirons une réponse à la question relative à l'attitude à adopter en cas de référendum se rapportant à un éventuel accord dans le cadre de l'Uruguay-Round. Le niveau législatif dépendra du contenu. Si l'Uruguay-Round n'aboutit qu'à de petites modifications la procédure sera différente de celle à adopter en cas de transformations importantes du droit interne. L'éventuelle utilisation du référendum a déjà été brandie en 87. Les craintes sont donc déjà anciennes. Si elles devaient se concrétiser l'exemple du 6 décembre 92 nous incite fortement à ne pas nous limiter à l'information, mais à développer aussi la communication, même si les implications sont nettement moins grandes.

Bloetzer: Trifft die Schlussfolgerung zu, dass sich der durch das EWR-Nein für die schweizerische Exportwirtschaft verursachte Schaden in Grenzen halten wird, wenn die Uruguay-Runde erfolgreich abgeschlossen werden und der Bundesrat das gestern vorgelegte Programm durchführen kann?

M. Delamuraz, conseiller fédéral: La réussite de l'Uruguay-Round offrira certains avantages à notre industrie d'exportation qui étaient inclus dans l'AEEE et qui sont restés caduques. Toutefois, il ne faut pas exagérer la portée de ces avantages, car ils ne remplacent aucunement, et surtout pas complètement, l'ensemble des atouts apportés par l'EEE. L'aboutissement de l'Uruguay-Round ne constitue pas un véritable succédané de l'Espace économique européen. Il l'aurait au contraire complété utilement sur certains points.

Blankart: Das GATT-Abkommen in Sachen Dienstleistungen, das GATS (General Agreement on Trade and Services), stellt einen Rahmen dar, in dem später Abkommen im Dienstleistungsbereich ausgehandelt werden können, so gut das klassische GATT den Rahmen für die einzelnen GATT-Runden definiert. Werden einmal unter dem GATS entsprechende Abkommen getroffen, liegt im Vergleich zum EWR-Vertrag ein grosser Unterschied in der Rechtsintensität. Bis wir im Rahmen des GATS etwa die

gegenseitige Anerkennung der Diplome einführen könnten, würden Jahre vergehen. Dass ein Schweizer Arzt, der in Frankreich studiert hat, auch in Frankreich praktizieren darf, liesse sich bald einmal bewerkstelligen. Damit ist noch lange nicht erreicht, dass der gleiche Arzt auch mit einem schweizerischen Diplom in Frankreich praktizieren kann. Das wäre mit dem EWR vom ersten Tage an möglich gewesen.

Das GATT eröffnet somit Möglichkeiten, unsere Beziehungen auch zur EG zu regeln. Aber es wird eine längere Zeit in Anspruch nehmen und nicht die gleiche Rechtsintensität entfalten, da noch ganz andere Partner beteiligt sind. Zudem haben die Prozeduren zur Durchsetzung des Rechts nie die Schlagkraft des Gemischten Ausschusses im EWR.

Präsident: Hat man seit dem 6. Dezember versucht, noch etwas Pfeffer, etwas Neues in das GATT hineinzustreuen?

Blankart: Wir tun unser Möglichstes. Andere geben noch Curry bei, was die Sache nicht einfacher macht.

Burger: Zur Frage von Herrn Gadiant nach den finanziellen Auswirkungen des Abbaus der Exportsubventionen und -beiträge: Das Bundesamt für Landwirtschaft und das BAWI sind im Moment daran, die finanziellen Folgen eines GATT-Abschlusses für die Landwirtschaft möglichst genau zu quantifizieren. Heute kann ich Ihnen erst grobe Schätzungen geben. Wir müssen zwischen unserer - günstigeren - Offerte und dem Dunkel-Papier unterscheiden. Die Unterschiede betreffen nicht nur die Dauer der Übergangsphase und die Ausnahmen beim Marktzutritt, sondern auch das Einfrieren der exportsubventionierten Mengen. Wir schätzen, dass das Dunkel-Papier einen Ertragsausfall und damit einen Einkommensabbau von 35 bis 50 Mio Franken zur Folge hätte. Im Falle der Schweizer Offerte, mit einer zehnjährigen Übergangsfrist, werden sodann die Einkommenseinbussen infolge des Abbaus der internen Stützung auf 130 Mio Franken pro Jahr geschätzt und beim Marktzutritt auf 50 - 80 Mio Franken pro Jahr, was eine Einbusse von insgesamt 200 - 250 Mio Franken pro Jahr ergibt. Die Ausfälle wären mit der Lösung des Dunkel-Papiers etwas grösser: 230 Mio Franken bezüglich der internen Stützung und 100 Mio Franken bezüglich des Marktzutritts, insgesamt somit (einschliesslich des Abbaus der Exportsubventionen) 350 - 400 Mio Franken jährlich. Diese Zahlen sind im Verhältnis zum Gesamtertrag (ca. 10 Mrd Franken) und zum gesamten landwirtschaftlichen Einkommen (ca. 4.8 Mrd Franken) zu betrachten sowie im Verhältnis zu den vorgesehenen Direktzahlungen, für welche zwischen 1994 und 1996 mit einem jährlichen Zuwachs von 170 Mio Franken gerechnet wird.

(Schluss Traktandum 1.2.)

Vertraulich / Confidential
3003 Bern, 1. Februar 1993

STÄNDERAT
Aussenpolitische Kommission

- TEILPROTOKOLL 1** der Sitzung vom 21. Januar 1993,
17.00 - 20.45 Uhr,
in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 4
- TAGESORDNUNG** 2. Wiederaufstockung der Mittel für die IDA
("IDA-10") und Schaffung des Erdzuschlags
(Übrige Traktanden siehe Hauptprotokoll)
- ORDRE DU JOUR** 2. Reconstitution des moyens en faveur de
l'Association internationale de développe
ment ("AID 10") et création d'un fonds en
faveur de la mise en valeur de la Terre
(Earth increment)
(Autres objets à l'ordre du jour voir procès-
verbal principal)
- TEILNEHMER** **Präsident:** Caveltz
- Anwesende Mitglieder:** Flückiger, Béguin,
Bloetzer, Cavadini Jean, Gadiant, Kündig,
Onken, Rhinow, Roth (ersetzt Delalay),
Schuesser, Simmen
- Entschuldigt:** Ruesch
- Weitere Teilnehmer:**
Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD
H. Giovannini, DEH, EDA
H. Fontana, BAWI, EVD
- Kommissionssekretariat:** Alfred Aebi
- Protokoll:** Andres (d), Kuonen (f)

M. Blankart: Nous avons eu dernièrement une négociation en Suisse réunissant les pays donateurs de l'AID 10 (Association internationale de développement). L'accord conclu en décembre 92 au terme d'une année de négociations porte sur une reconstitution totale de 13 milliards de droits de tirages spéciaux (environ 18 milliards de dollars) pour une période de trois ans à partir du 1er juillet 93. Ce montant représente une légère augmentation en termes réels par rapport à l'AID 9. Le directeur de la banque qui présidait les négociations s'est déclaré très satisfait de ce résultat. Malheureusement, il n'a pas été possible de mettre sur pied le "supplément pour la Terre" (Earth increment) de 2 à 5 milliards de DTS (droits de tirages spéciaux). Lors des négociations à Paris en novembre 92, la direction de la Banque mondiale avait proposé l'inclusion de ce supplément dans la 10e reconstitution de l'AID afin de réunir les ressources additionnelles pour des mesures nationales en faveur de l'environnement dans les pays en développement et de donner suite aux recommandations du Sommet de la Terre de Rio. Ces mesures auraient constitué un complément à d'autres également gérées par la Banque mondiale. Les priorités de la 10e reconstitution de l'AID sont: la réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiaires, l'ajustement de la croissance économique et la protection de l'environnement. Nous avons annoncé une contribution de 1,74% à l'AID 10, conformément à un mandat du Conseil fédéral. Elle correspond à notre part au capital de la Banque mondiale. Finalement, avec des contributions d'autres Etats membres, nous avons arrondi le montant à 230 millions, ce qui porte le montant global de la contribution suisse à l'AID 10 à 474 millions de francs suisses.

Frau Simmen: Es ist sehr erfreulich, dass die Verhandlungen in Bern erfolgreich abgeschlossen werden konnten und dass die Schweiz einen zusätzlichen Beitrag leisten konnte. Wir stehen damit in guter Gesellschaft. Finnland hat z.B. trotz der drastischen Kürzung des Entwicklungsbudgets seinen Anteil an der IDA-Aufstockung ungeschmälert beibehalten. Nach dem Beitritt der Schweiz zu den Bretton-Woods-Institutionen und den damit verbundenen Erwartungen an unser Land haben wir die eingegangenen Verpflichtungen nun zu erfüllen.

Bedauerlich ist, dass der Erdzuschlag nicht zustande gekommen ist. Der Schaden hält sich aber insofern in Grenzen, als die Berücksichtigung ökologischer Gesichtspunkte eine typische Querschnittsaufgabe ist, die im Rahmen der einzelnen Projekte wahrgenommen werden muss.

Gemäss den Ausführungen auf S. 2 des Berichtes vom 14. Januar (s. Beilage) wird der IDA-Beitrag in wenigen Jahren nicht ohne Schmälderung der bilateralen Entwicklungshilfe bezahlt werden können. Das darf nicht sein. Multilaterale Hilfe ist kein Ersatz, sondern eine Ergänzung zur bilateralen Entwicklungszusammenarbeit, die auf verschiedensten Ebenen eine ausserordentlich gute Qualität erreicht hat. Der Bundesrat muss Mittel und Wege finden, um die Finanzierung der multilateralen Hilfe zu gewährleisten, ohne die bilateralen Aktionen zu gefährden.

Bemerkenswert scheint mir im weiteren Zusammenhang die kürzlich von der Weltbankdirektion geäußerte Selbstkritik in bezug auf den Erfolg der bisher finanzierten Projekte. Ein Drittel der Projekte wurden offen als Flops bezeichnet; ein

weiterer Drittel habe die Erwartungen nicht erfüllt. Der Grund für dieses unbefriedigende Ergebnis wurde darin erkannt, dass die Kreditvergabe und der rasche Mittelabfluss höher gewertet werden als ein sorgfältiges Follow-up der Projekte und die Kontrolle ihres Erfolges. Ein Beispiel hierfür ist das Narmada-Staudamm-Projekt in Indien. Nach dem Bericht der Kommission Morse beschlossen die Weltbankdirektoren mit knappem Mehr, das Projekt noch für weitere sechs Monate zu verfolgen. 41% des Direktoriums, darunter die Vertreter der USA, Kanadas, Australiens und verschiedener europäischer Länder, stimmten für einen sofortigen Abbruch. Im April soll erneut über das Projekt verhandelt werden. Erstmals wird die Schweiz, vertreten durch Herrn Botschafter Gerber, an den Beratungen teilnehmen. Welche wird die Politik der Schweiz sein? Wie lautet das konkrete Verhandlungsmandat zum Narmada-Dossier? Wie sollen die Kontakte zu den anderen Direktoren gestaltet werden?

Onken: Zu diesem Punkt liegt eine Interpellation von Ständerat Plattner vor. Wir werden in der Frühjahrssession eingehend auf diese Frage zurückkommen.

Blankart: Ihre Hinweise nehme ich gerne entgegen, gerade im Hinblick auf die morgige Arbeitssitzung mit dem Präsidenten der Weltbank, Herrn Preston. Wir sind daran, unsere Position in der Weltbank aufzubauen. Herr Gerber macht dort ausgezeichnete Arbeit. Er muss zunächst die verschiedenen Länder, die in der schweizerischen Gruppe zusammengefügt sind, unter ein Dach bringen. Das ist nicht einfach. Herr Giovannini wird Ihnen über das Narmada-Projekt Auskunft geben können.

M. Giovannini: Nous n'avons pas encore pris position à propos du projet de Narmada, mais la commission consultative pour la coopération au développement présidée par M. Nebiker consacrera le 11 février 92 une séance à l'examen du problème de la Banque mondiale, en particulier de Narmada. Des experts de la Banque mondiale et des oeuvres privées y participeront pour informer les commissaires des possibilités existantes à ce stade, car le barrage est déjà en construction. La question est de déterminer les mesures à proposer pour mieux réintégrer la population déplacée et mieux l'assister. Par conséquent, les instructions que nous transmettrons à M. Gerber dépendront très largement des discussions qui se dérouleront au mois de février.

Frau Simmen: Ich gehe somit davon aus, dass das Dossier weiter verfolgt wird.

Blankart: Das Dossier ist damit erst eröffnet. Es wird sich um einen Dauerbrenner handeln. Die Kritik der Wapenhans-Studie nehmen wir sehr ernst. Die Ergebnisse sind in der NZZ z.T. vielleicht etwas übertrieben dargestellt worden. Das Hauptproblem liegt darin, dass die Weltbank bisher die Postevaluation vernachlässigt hat. Der neue Weltbankpräsident hat die Absicht geäußert, hier Abhilfe zu schaffen.

Frau Simmen: Wie steht es mit der Additionalität der multinationalen und der bilateralen Hilfe?

Blankart: Das Problem liegt auf dem Tische des Bundesrates. Wir haben noch keine Lösung vorzulegen. Es handelt sich um ein reines Budgetproblem. Wir werden auf dieses Thema zurückkommen.

Frau Simmen: Wann?

M. Giovannini: Pour les deux prochaines années les investissements seront modestes. Ils seront de l'ordre de 10 millions en 1994 et de 20 à 25 millions en 1995. Ce n'est qu'à partir de 1996 que les dépenses deviendront importantes. Ce seront naturellement les décisions prises par le Conseil fédéral et les Chambres en 1995 pour les budgets 96 et suivants qui seront décisives.

Le message pour l'adhésion à la Banque mondiale indiquait qu'il était possible de maintenir le programme bilatéral à condition d'atteindre le 0,4% du PNB comme aide publique. Cet objectif a encore été réaffirmé par le Conseil fédéral dans une réponse à une interpellation publiée hier. La façon dont il pourra être atteint dépendra évidemment de la situation des finances fédérales et des décisions des Chambres à partir de 95 et 96.

Onken: Heisst das im Klartext, das die Verpflichtungen gegenüber der Weltbank gebundene, nicht reduzierbare Ausgaben sind und dass allfällige Abstriche zu Lasten der Finanzierungsmittel für bilaterale Hilfe gemacht werden müssten?

M. Giovannini: La participation de 474 millions à l'AID 10 acceptée par la Suisse représente une obligation ferme qui s'étendra sur une dizaine d'années.

Dans trois ans il y aura une nouvelle négociation pour la prochaine reconstitution. On attend de la Suisse une participation plus élevée que 1,74%. Bien qu'en fait notre part parmi les donateurs représente 2,4%, nous serons obligés d'être relativement plus larges en fonction de la situation de nos finances.

Präsident: Sie sind damit einverstanden, die Sache in einem späteren Zeitpunkt eingehender zu behandeln.

(Schluss Traktandum 2)

Vertraulich / Confidential
3003 Bern, 1. Februar 1993

STÄNDERAT
Aussenpolitische Kommission

TEILPROTOKOLL 2 der Sitzung vom 21. Januar 1993,
17.00 - 20.45 Uhr,
in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 4

TAGESORDNUNG 3. 92-34 Petition Aktionsgruppe Regenwald Basel.
"Schweiz Tropenholzfrei"
4. 92-30 Petition Koprivec Josip. Ratifikation der
Protokolle 1 und 4 der Europäischen
Menschenrechtskonvention
(Übrige Traktanden siehe Hauptprotokoll)

ORDRE DU JOUR 3. 92-34 Pétition du groupe d'action "Forêts
tropicales" Bâle - "Pour une Suisse sans bois
tropicales"
4. 92-30 Pétition Koprivec Josip. Ratification des
protocoles 1 et 4 de la Convention européenne des
droits de l'homme
(Autres objets à l'ordre du jour voir procès-
verbal principal)

TEILNEHMER Präsident: Caveltz

Anwesende Mitglieder: Flückiger, Béguin,
Bloetzer, Cavadini Jean, Gadiant, Kündig,
Onken, Rhinow, Roth (ersetzt Delalay),
Schiesser, Simmen

Entschuldigt: Ruesch

Weitere Teilnehmer:
Staatssekretär Blankart, BAWI, EVD (Pt. 3)
H. Häberli, BAWI, EVD (Pt. 3)
H. Vigny, EDA (Pt. 4)

Kommissionssekretariat: Alfred Aebi

Protokoll: Andres (d), Kuonen (f)

3. 92-34 Petition Aktionsgruppe Regenwald Basel. "Schweiz Tropenholzfrei"

Präsident: Sie haben die umfangreiche Dokumentation erhalten. Über das Thema Regenwald sind mehrere Vorstösse schon behandelt worden. Der Nationalrat hat beschlossen, die Petition "zur Kenntnissnahme" an den Bundesrat zu überweisen, mit der Bitte, "seine in der BAWI-Notiz erwähnten Bemühungen und Massnahmen weiterzuführen".

Blankart: Wir haben den Verfasser der Petition, Herrn Manser, empfangen. Er setzt sich mit grossem persönlichen Engagement für den Regenwald und das Problem des Tropenholzes ein. Ich war von dieser Person sehr beeindruckt. Das Problem ist erkannt, und es muss prioritär behandelt werden. Im Ziel sind wir uns einig. Es bleibt die Frage der Mittel. Unsere Strategie besteht darin, einen multilateralen Ansatz vor allem mit den betroffenen Ländern zu verfolgen und nicht irgendwelche Hüftschüsse unilateraler Natur abzufeuern. Dieser Ansatz soll marktwirtschaftlicher Art sein. Die Nachfrage nach dauerhaft produzierten Hölzern soll gefördert werden. Sobald der Tropenwald keinen Marktwert mehr hat, wird er einfach abgeholzt, um Flächen für den Getreideanbau zu gewinnen. Wir sind überzeugt, dass wir den Waldschutz nur mit den Besitzern durchführen können. Hier liegt ein sehr delikates souveränitätspolitisches Problem vor. Die Entwicklungsländer, allen voran Brasilien, sträuben sich dagegen, von den Industrieländern Vorschriften zu erhalten. Dazu kommt, dass die Einfuhr von Tropenholz in die Schweiz weniger als 30 Mio Franken ausmacht. Dies entspricht 0.1 % des Welthandels. Die Erfahrung zeigt, dass es nicht der Holzhandel ist, der hauptsächlich für die Zerstörung der Wälder verantwortlich ist. Die Hauptursachen sind die Armut, die Bevölkerungsexplosion, das Bedürfnis nach Heizmaterial und nach mehr Getreideanbauflächen.

Welche internationale Massnahmen haben wir an die Hand genommen? Der Versuch, in Rio eine Waldkonvention auf die Beine zu stellen, ist gescheitert. Wir haben aber immerhin die Internationale Tropenholzorganisation, bei deren Aushandlung ich seinerzeit die Schweiz vertreten habe. Die Organisation verfolgt das ehrgeizige Ziel, im Jahr 2000 den Handel nur noch mit dauerhaft produzierten Hölzern zuzulassen. Hinzu kommt das Tropische Forstaktionsprogramm, das die Unterstützung der Waldentwicklungsaktivitäten in den einzelnen Ländern koordiniert. Hier ist die DEH sehr aktiv. Schliesslich gibt es die bilateralen Forstprojekte, die ebenfalls durch die DEH betreut werden.

In Zusammenarbeit mit der EG-Kommission bereiten wir ein europäisches Label auf freiwilliger Basis vor, um den Markt zu diversifizieren und eine Entscheidungshilfe für den Konsumenten zu schaffen. Die in der Petition vorgeschlagenen Mittel lehnen wir ab, da wir gegen eine zwingende Deklarationspflicht sind. Eine solche Pflicht würde den Dialog mit den Entwicklungsländern unterbrechen. Das Ziel müssen wir auf freiwilliger Basis mit Motivierung und Sensibilisierung zu erreichen versuchen. Als Vergleichsbeispiel sei das "Max Havelar" Kaffee-Projekt angeführt, das vom BAWI unterstützt wird. Nach der Einführung im letzten Mai ist der Detailmarktanteil bereits auf 4.5 % gestiegen.

Letztlich ist der Entscheid für oder gegen staatlich vorgeschriebene Massnahmen von der Beurteilung der Zeit abhängig, die für Dialog und Produktionsanpassungen vor dem Hintergrund der raschen Abholzung noch zur Verfügung steht. Wir optieren so lange gegen staatlichen Zwang, als wir der freiwilligen dialog- und marktgesteuerten Umstellung eine Chance geben. Wir begrüssen sehr den Druck aus dem Parlament, aus der Bevölkerung und von der Konsumentenseite. Dieser Druck untermauert unsere Argumente an internationalen und bilateralen Verhandlungen. Aber tropische Wälder müssen, wie alle Ressourcen, nutzbar sein, sonst gehen sie verloren, weil sie durch etwas Verkäufliches ersetzt werden.

Die Nutzung muss natürlich auch die Rechte und Ansprüche der Ureinwohner berücksichtigen - ein besonderes Anliegen von Herrn Manser -, sonst wird diese Nutzung nie dauerhaft sein. Es sind aber heikle Fragen, die nicht zuletzt auch mit den Ansprüchen der benachbarten Neusiedler in Einklang gebracht werden müssen. Das Problem kann somit nur mit den betroffenen Waldbesitzern in den Griff bekommen werden, unter völliger Respektierung ihrer Souveränität. Es geht also letztlich um die Frage, ob es uns gelingt, die Waldbesitzer davon zu überzeugen, dass ein dauerhaft genutzter Wald mit Neuanpflanzungen mehr Geld einbringt als das schnelle Abholzen, das zur Katastrophe führt.

M. Flückiger: C'est un exemple de la volonté de certains Suisses de se montrer plus perfectionnistes que les autres. M. Blankart a cité les organisations internationales et multilatérales qui traitent ce type de problèmes ce qui me permet de rappeler un travail récent de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe relatif aux forêts tropicales. La résolution qui en a découlé va exactement dans le sens souhaité par les pétitionnaires, mais avec une autre dimension puisqu'elle interpelle la communauté internationale. Nous devons nous soucier d'être efficaces et nous souvenir de la dimension de notre marché national en ce qui concerne l'importation de bois tropicaux. En outre, nous devons respecter une certaine cohérence. Dans le point précédent de l'ordre du jour nous étions préoccupés par l'efficacité de l'aide apportée aux pays pauvres. Alors pouvons-nous intervenir pour défavoriser les exportations de ceux-ci? C'est plutôt avec des aides permettant la reconstitution des réserves naturelles, notamment en bois tropicaux, que nous pouvons éviter les catastrophes soulignées par les pétitionnaires. Evidemment, sur le fond, l'intervention de ces derniers ne manque pas de pertinence, car personne n'ignore les réels problèmes créés par la disparition de zones forestières, en particulier tropicales. Toutefois, je ne pense pas que la Suisse toute seule, même avec le mérite de l'exemplarité, puisse modifier ce commerce qui est essentiel pour certains Etats.

Onken: Bisher wurde nur die Frage des Importstopps besprochen. Es handelt sich dabei wahrscheinlich um die einschneidendste Massnahme, für die es Argumente für und wider gibt. Ich kann mich grundsätzlich auch den Erwägungen anschliessen, die zu diesem Thema vorgebracht worden sind. Wie steht es aber mit den anderen Punkten der Petition? Die blosse Überweisung an den Bundesrat "zur Kenntnisnahme" stellte wohl die schwächste Form dar. Die Kommission könnte den ersten Punkt in diesem Sinne

überweisen, die weiteren Punkte der Petition aber mit dem Auftrag verbinden, der Bundesrat möge ihnen Folge geben.

Präsident: Das entspräche dem Vorgehen des Nationalrates. Ich möchte Ihnen das gleiche beantragen.

Onken: Die nationalrätliche Formulierung bezieht sich auf die Notiz des BAWI, nicht auf die Petition, was der Überweisung eine etwas andere Richtung gibt.

Blankart: Die Motionen Wick und Simmen werden demnächst vor den Bundesrat gelangen. Wir schlagen dem Bundesrat vor, die Motionen als Postulate entgegenzunehmen. Diese Motionen enthalten verschiedene Punkte, die von der Petition aufgegriffen werden. Ich kann Sie versichern, dass wir, sowohl von der DEH wie vom BAWI, das für Rohstofffragen zuständig ist, seit allem Anfang an ganz scharf interveniert sind, um zugunsten des Tropenwaldes so viel wie möglich zu machen. Herr Häberli gibt sich fast vollamtlich mit diesem Thema ab. Überall sind wir am Ball. Wir haben das Problem erkannt. Mit einem Importstopp schaffen wir nur Ärger in den Herkunftsländern. Wir sind davon überzeugt, dass eine Verbesserung der Situation nur im Gespräch erwirkt werden kann. Die Produzenten müssen zur Einsicht gelangen, dass ein geschlachtetes Huhn keine Eier mehr legt, dass die Wälder nicht einfach gerodet werden dürfen, dass es vielmehr einer dauerhaften Bewirtschaftung bedarf und einer entsprechenden Vermarktung des Holzes. In diesem Sinne ist das Label eine vorzügliche Idee. Gerade in der Schweiz, wo eine hohe Sensibilisierung vorhanden ist, wird ein solches Instrument sehr schnell wirksam sein. Das Label muss natürlich sehr genau kontrolliert werden. Dank unserer gewichtigen Stellung innerhalb der Internationalen Tropenholzorganisation (die Schweiz ist der drittgrösste Geldgeber), können wir dies tun.

Frau Simmen: Die Skepsis gegenüber dem Mittel des Importverbots hat mich dazu bewogen, es nicht in meinen Vorstoss aufzunehmen. Die Konsumenteninformation scheint mir hingegen ein sehr wirksames Mittel zu sein. Sie haben das Beispiel "Max Havelar" genannt. Die Konsumenten werden sich ihrer Möglichkeiten allmählich bewusst und beginnen sie auch einzusetzen. Wenn die Konsumenten eine Wahlmöglichkeit haben, machen sie davon Gebrauch. Dieser Weg wirkt nicht nur verhältnismässig schnell, es ist auch ein nachhaltiger Weg, da er auf Überzeugung beruht.

Präsident: Sie sind damit einverstanden, den Antrag wie folgt zu formulieren: "Überweisung an den Bundesrat zur Kenntnisnahme, mit dem Ersuchen, seine in der BAWI-Notiz erwähnten Bemühungen und Massnahmen weiterzuführen." Wir würden einen schriftlichen Bericht verfassen.

4. 92-30 Petition Koprivec Josip. Ratifikation der
Protokolle 1 und 4 der Europäischen Menschenrechts
konvention

Präsident: Herr Koprivec hat aus seinem Fall eine Petition gemacht. Man kann das Allgemeine daraus herausnehmen und behandeln oder aber nicht darauf eintreten, mit der Begründung, dass wir nicht in hängige Fälle eingreifen dürfen. Die Kommission des Nationalrats hat sich für den zweiten Weg entschieden und die Überweisung an den Bundesrat zur Kenntnisnahme beschlossen.

M. Vigny: Au début des années 80 le Conseil fédéral voulait ratifier les protocoles 1 et 4 de la Convention européenne des droits de l'homme. En 84, il a effectué une procédure de consultation auprès des cantons dont le résultat s'est avéré très négatif dans la mesure où la plupart d'entre eux ont craint un diktat de Strasbourg relatif à l'article 2 (droit à l'éducation) du protocole 1. Le Conseil fédéral a donc décidé de ne pas le ratifier. Le protocole 4 contient deux articles (3 et 4) concernant le statut des étrangers. Après le refus par le peuple de la loi sur les étrangers en 82, le Conseil fédéral a estimé qu'on ne pouvait octroyer un statut plus libéral aux étrangers en se liant à ce protocole international. En 1991, M. Columberg a demandé au gouvernement dans un postulat d'élaborer un rapport relatif aux protocoles 1 et 4 montrant les avantages et les inconvénients de leur ratification par la Suisse. Le Conseil fédéral a accepté ce postulat.

Où en sommes-nous aujourd'hui? En ce qui concerne le protocole 1, je peux affirmer qu'il n'y aucune priorité. Il y a d'autres échéances importantes dans le domaine des droits de l'homme. En outre, le Conseil fédéral pense que l'avis des cantons à ce propos n'a pas beaucoup évolué dans l'intervalle. S'agissant du protocole 4 et des articles relatifs au statut des étrangers, ce n'est pas non plus une priorité. Le vote négatif du 6 décembre 92, les problèmes se rapportant à la libre circulation des personnes, la rédaction d'une éventuelle nouvelle loi sur les étrangers, sur les migrations, sur l'asile, etc. sont des éléments qui incitent le Conseil fédéral à mettre entre parenthèses la ratification de ce protocole.

Gadient: Ich schlage vor, dass wir uns dem Vorgehen der Kommission des Nationalrates anschliessen und die Petition zur Kenntnisnahme an den Bundesrat überweisen.

Onken: Es stellt sich die Frage, ob wir der Sache nicht etwas mehr Nachdruck verleihen wollen, etwa durch den Zusatz "mit der Bitte, dem Wunsch zu entsprechen".

Präsident: Dann stellt sich aber die Frage der Priorität.

Gadient: Rein formal wäre es kaum zulässig, im Rahmen eines hängigen Rechtsverfahrens die Petition in dieser Form zu verabschieden.

Onken: Ich kann mich dem anschliessen.

Präsident: So beschlossen. Das Geschäft wird schriftlich erledigt.

Onken: Eine Schlussbemerkung zur heutigen Sitzung: Die Vorträge der Departementschefs haben wenig Neues gebracht. Auf die gestellten Fragen fielen die Antworten oft unbefriedigend aus. Auch das Personalaufgebot steht in keinem Verhältnis zum Gewinn, den wir schliesslich daraus ziehen können, wenn die Behandlung der Traktanden auf diese Weise erfolgt. Ich schlage deshalb vor, z.B. ein zweiseitiges Papier über die Aktualitäten anzufordern, um auf dieser Grundlage eine gezielte Diskussion führen zu können.

Präsident: Ich teile diese Ansicht. Bei der Weitergabe der Fragen macht z.T. die Hierarchie Probleme.

Gadient: Angesichts der übrigen Traktanden hätte die Priorität heute auf das GATT gelegt werden können. Die Antworten haben mich auch nicht durchwegs befriedigt.

Frau Simmen: Es scheint mir nicht zuletzt eine Frage des Übergangs zu sein: Die aussenpolitische Kommission will nun mehr Einfluss nehmen, mehr wissen. Die Verwaltung tut sich z.T. noch etwas schwer damit, was sie sagen soll. Wir müssen entsprechende Vorgaben machen, damit es sich mit der Zeit einspielen kann.

Präsident: Wir könnten den Wunsch äussern, zum Voraus eine schriftliche Zusammenfassung zu erhalten, auf die in der Sitzung nicht mehr eingehend zurückzukommen wäre.

Bloetzer: Das während der Sitzung hier versammelte Potential könnten wir viel besser nutzen. Es wäre denkbar, einzelne hochqualifizierte Beamten für eine Informationssitzung in unsere Kommission einzuladen.

Präsident: Wir werden uns darüber noch Gedanken machen.

Schluss der Sitzung um 20.45 Uhr.
La séance est levée à 20 h 45.

Vertraulich/Confidentiel
3003 Bern, 2. Februar 1993

STAENDERAT
Aussenpolitische Kommission

TEILPROTOKOLL 3

der Sitzung vom 22. Januar 1993, 08.00 - 12.30
Uhr, in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 4

TAGESORDNUNG

5. Europapolitik nach dem EWR-Entscheid
(übrige Traktanden siehe Hauptprotokoll und
Teilprotokolle 1, 2, 4)

ORDRE DU JOUR

5. La politique à l'égard de l'Europe après la
votation sur l'EEE
(autres objets à l'ordre du jour voir procès-verbal
principal et procès-verbaux particuliers 1, 2, 4)

TEILNEHMER

Präsidium:
Cavelty

Mitglieder der Kommission:
Flückiger, Béguin, Bloetzer, Cavadini Jean,
Gadient, Kündig, Onken, Rhinow, Roth (ersetzt
Delalay), Schiesser, Simmen

Entschuldigt:
Delalay, Rüesch

Weitere Teilnehmer:
Bundesrat Felber, Vorsteher EDA
Bundesrat Delamuraz, Vorsteher EVD
Staatssekretär Franz Blankart, Bawi, EVD
Generalsekretär Rudolf Schaller, EDA
Botschafter Bruno Spinner, Integrationsbüro,
EDA/EVD
Rolf Stücheli, GS, EDA

Sekretariat:
Alfred Aebi

Protokoll (d+f):
Edda Deuss

5. Europapolitik nach dem EWR-Entscheid

5. La politique à l'égard de l'Europe après la votation sur l'EEE

M. **Felber**, conseiller fédéral: A la suite de la votation du 6 décembre, le Conseil fédéral a décidé de proposer au Parlement une stratégie qui a pour but d'éviter l'isolement de la Suisse. Il est convenu que les relations politiques et économiques de la Suisse avec les autres pays de l'Europe occidentale ne peuvent pas, après le 6 décembre, être ignorées: le tissu des relations est d'une telle densité que nous devons le maintenir, voire l'étendre, de manière à ne pas perdre une série d'avantages indispensables à l'intégration politique et aux échanges économiques.

Par conséquent, le Conseil fédéral va proposer, sous la forme d'un message global, le plan qui doit maintenir et améliorer les relations de la Suisse avec l'Europe et tenter d'écartier les inconvénients de la non-appartenance de la Suisse à l'EEE. Et tout ce qui sera fait le sera dans le but de conserver à terme les possibilités d'adhésion à la CE. Par conséquent, l'ensemble des démarches que propose le Conseil fédéral et l'ensemble des modifications législatives qui seront soumises au Parlement devront, si possible, être eurocompatibles, de manière à ce que le jour où le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur une voie d'intégration, nous puissions le faire avec le moins d'obstacles législatifs possibles et de manière à ce que nous n'ayons donc plus un paquet Eurolex énorme, parce que nous aurions adapté, de manière autonome, notre législation.

Le Conseil fédéral a donc conclu qu'il était inutile d'imaginer une politique d'*Alleingang*, qui, en fait, n'existe pas. Pour cela nous devons garder ouvertes toutes les options qui permettent ce rapprochement. Il existe trois options.

1) Il y a la possibilité de la négociation bilatérale ponctuelle d'accords particuliers. Nous savons que cette voie n'est pas définitivement fermée, mais qu'elle sera relativement longue et difficile. Difficile dans la mesure où nos interlocuteurs, la CE en particulier, ne sont absolument pas prêts à accorder à la Suisse une série d'accords bilatéraux qui lui permettraient d'obtenir les avantages de l'EEE sans en avoir les charges et devoirs. La Suisse ne peut donc pas obtenir une EEE à la carte. Ceci est clairement exclu. Mais certains domaines peuvent intéresser les pays de l'EEE et de la CE. Ce seront ceux qu'il choisiront, bien évidemment.

Un certain nombre de projets est déjà signalés: dans le domaine des transports aériens et terrestres, de la recherche et de la reconnaissance des diplômes, des assurances, des produits agricoles transformés, des règles d'origine, de la libéralisation des achats publics, de la politique d'asile, des statistiques, des médias, etc. Mais un pays de la CE pourra très bien opposer son veto à une demande d'ouverture de négociation. La Suisse pourra signer des accords bilatéraux non seulement avec la CE, mais aussi avec un Etat de la CE ou de l'EEE, ou tous les pays de l'EEE.

2) Il y a la possibilité d'une nouvelle votation sur l'EEE. Le Conseil fédéral a décidé de maintenir cette option ouverte. Même s'il peut trouver sympathique et dynamique la position qu'ont prise des groupes de jeunes, des cantons, certains milieux économiques, le Conseil fédéral voit les limites de la possibilité d'une nouvelle votation. Premièrement, il y a les limites de temps: le Conseil fédéral ne peut pas annoncer une nouvelle votation en 1993. Il faut laisser aboutir les initiatives, et cela nous mènera au plus tôt à une votation à la fin de 1994. Deuxièmement, ce que le peuple suisse a

refusé le 6 décembre était une partie de l'acquis communautaire arrêté à un moment précis, de manière à ce que le Traité puisse être voté. Mais le droit de l'EEE est évolutif. Si la Suisse doit voter une nouvelle fois sur l'EEE, le traité ne sera pas identique à celui du 6 décembre. La Suisse devra donc, nécessairement, ouvrir de nouvelles négociations avant de soumettre au Parlement et au peuple un paquet Eurolex plus important. Les pays de l'AELE ne souhaitent pas une nouvelle votation trop vite en Suisse, puisqu'ils n'ont pas le temps d'attendre. Troisièmement, la possibilité d'une nouvelle votation sur l'EEE existe, pour autant que celui-ci subsiste. Or l'Autriche, la Suède et la Finlande vont non seulement ouvrir, à la fin de ce mois, des négociations en vue de leur adhésion, mais ces pays sont prêts aussi, pour des raisons internes, à accepter beaucoup de choses. Ils seront peut-être déjà membres de la CE en 1995, et il ne resterait, à ce moment-là, dans l'EEE plus que le Liechtenstein et l'Islande.

3) Il y a la possibilité de la demande d'adhésion. Le Conseil fédéral ne peut pas donner de signal négatif à la CE: il aurait été mal venu de retirer la demande d'adhésion, la CE n'ayant pas failli et ne méritant donc pas de recevoir un camouflet de la part d'un pays qu'elle n'avait pas contraint à déposer sa demande d'adhésion. J'ai rencontré neuf ministres des affaires étrangères de la CE et le commissaire compétent: la CE comprend que la Suisse ne puisse pas entrer en négociation. Elle accepte de voir suspendue la demande d'adhésion de la Suisse.

M. Delamuraz, conseiller fédéral: C'était la tâche du Conseil fédéral, après la votation du 6 décembre, d'exprimer ce que devrait être la politique de la Suisse, dans cette période ouverte et assez floue, à l'égard de l'Europe.

Un certain nombre de démarches et de décisions intérieures sont indispensables à l'amélioration de la situation économique de la Suisse.

1) Un certain nombre des dispositions Eurolex auraient revitalisé l'économie suisse, en adaptant les structures, les méthodes, les législations et les réglementations concernant l'économie, de manière à la rendre plus compétitive, moins engluée dans un paquet d'obligations. Mais je ne voudrais pas exagérer la part de la revitalisation que contenait le paquet Eurolex. Les principales révolutions de revitalisation se situaient non pas dans l'immédiat, mais à deux à cinq ans de terme, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et la libre circulation des capitaux, c'est-à-dire les domaines où la Suisse avait des périodes transitoires. Il n'empêche que dans le paquet Eurolex, il y a un certain nombre de thèmes de revitalisation qu'il serait opportun de reprendre à notre propre compte, et qui, de plus, assureraient l'eurocompatibilité de la Suisse. Cette eurocompatibilité est nécessaire pour que la Suisse évite de reconstruire des seuils grandissants entre le droit suisse et le droit européen, et pour que, le jour où elle verra la nécessité et la possibilité d'assurer son intégration, elle n'aie pas à vaincre des différences juridiques là où des règles spécifiques suisses n'ont pas de raison d'être.

Le Conseil fédéral a identifié les dispositions d'Eurolex satisfaisant tout particulièrement à l'exigence de l'eurocompatibilité et opportunes pour l'économie suisse parce que la mettant en condition, au moins juridique, égale à celle de ses principaux concurrents. Le Conseil proposera aux Chambres l'adoption de ces dispositions au moyen d'une procédure ordinaire, mais accélérée et en deux paquets qui feront partie du message global. Le premier paquet comporte une quinzaine de lois qui pourraient être traitées

sans modification. Il s'agit des lois sur les épizooties, la circulation routière, le crédit à la consommation, la concurrence déloyale, la responsabilité du fait des produits, la métrologie, etc. Le deuxième paquet contient une douzaine de lois qui pourraient aussi être reprises (sans changements de virgules) par le Parlement, mais dont l'application pratique ne jouerait que si les pays de l'EEE assurent à la Suisse la réciprocité. Il s'agit, par exemple, de la loi sur la navigation aérienne. (Pour vaincre la discrimination de la Swissair, il s'agit de procéder à une négociation qui a pratiquement déjà commencé et de changer la loi sur la navigation aérienne.) On peut imaginer que la loi sur les banques et les caisses d'épargne sera adaptée, pour le bien des entreprises bancaires suisses, au standard européen et que l'Allemagne reconnaitra aux entreprises suisses le droit d'opérer sur son territoire et vice versa, -mais pas, par exemple, la France. Rien de ce que le Parlement a décidé en matière d'Eurolex n'est considéré par le Conseil fédéral comme acquis, il s'agit de recommencer la procédure. Les deux seules choses qui soient allégées sont la procédure de consultation et la procédure.

2) Pour ce qui est du paquet de la revitalisation, le Conseil fédéral proposera une série de mesures qui ne seront accomplies, par décision du Parlement, qu'ultérieurement et selon des messages spéciaux qui marqueront l'année 1993. Ces mesures seront annoncées en février dans le rapport général. Les premières pourront intervenir peut-être déjà à l'été, puisque des procédures de consultation devront être faites. Il s'agit de la loi sur les cartels (qui sera modifiée profondément), de la suppression du statut de saisonnier, de la promotion des Ecoles techniques supérieures et des Hautes écoles spécialisées, des accords de pays tiers pour le marché intérieur, de la libéralisation du régime des achats et de la soumission des pouvoirs publics, des allègements entre les cantons selon le principe "Cassis de Dijon". Ce premier paquet de revitalisation devra être suivi d'un deuxième paquet, actuellement en préparation pour l'année 1994. Il portera sur l'agriculture, les infrastructures (PTT, CFF, etc.), la politique sociale et l'environnement. Ce deuxième paquet sera à peine esquissé dans le message, il fera l'objet d'un message au début de 1994.

Il n'y a pas de revitalisation sans mesures fiscales et financières, mais sur ce point le Conseil fédéral s'achoppe à une complication de procédure après le refus du 2 juin 1991. Il s'exprimera à ce sujet mercredi prochain.

Rhinow: Es freut mich, dass der Bundesrat so schnell gehandelt hat. Seinem Konzept stimme ich zu.

Ungünstig scheint mir der Begriff "Swisslex".

Der Bericht des Bundesrates über die schweizerische Aussenpolitik wird erst in einigen Monaten erscheinen. Ich sähe darin gerne einen Absatz über die Auswirkungen des Neins vom 6. Dezember auf die Sicherheitspolitik.

Was bedeutet "Der Bundesrat wird die Eröffnung von Verhandlungen erst beantragen, wenn die *innen-, aussen- und wirtschaftspolitischen Voraussetzungen* erfüllt sind"? Welches ist die Rolle der Schweiz in der Efta heute? Welches sind die Chancen der Schweiz in der Efta heute? Soll sie eine besondere Rolle spielen, etwa in Sachen Neuaufnahmen?

Was heisst "Alle diese Reformen sollen ohne Beeinträchtigungen der sozialen und ökologischen Errungenschaften realisiert werden"? Bedarf die Sozialpolitik nicht der Erneuerung? Und bedarf die Oekologie nicht der Neuausrichtung? Der Wettbewerb

muss zugunsten ökologischer Ziele eingesetzt werden, Gebote und Verbote müssen zugunsten ökologischer Rahmenbedingungen reduziert werden.

Was die Finanzreform anbelangt, bedaure ich, dass sich der Bundesrat der WAK NR nicht anschliesst.

Es freut mich, in der Pressemitteilung zu lesen: "Innenpolitisch sind die Kontakte mit dem Parlament, seinen Kommissionen zu vertiefen." Aber ich bedaure ausserordentlich, dass der Bundesrat die drei Optionen den APK nicht vorgelegt hat und dass die Mitglieder der APK nach der Presse und nicht einmal im selben Umfang wie die Presse informiert worden sind!

Kündig: Auch ich bedaure, dass die Mitglieder der APK nach der Presse informiert worden sind.

Es ist richtig, dass der Bundesrat die Initiative ergreift und versucht, aus dem Alleingang das Beste zu machen.

Den drei Optionen stimme ich zu. Was den Beitritt Oesterreichs, Schwedens, Norwegens und Finnlands anbelangt, bin ich allerdings etwas weniger optimistisch als der Bundesrat.

Der Begriff "Revitalisierung" gefällt mir nicht: Die Schweizer Wirtschaft ist nicht tot, sie kämpft. Die Aussichten für 1993 sind jedoch ungünstig: Die Arbeitslosenzahlen werden noch stark ansteigen, und die Investitionen werden massiv zuückgehen. Wir programmieren den Rückgang, weil wir kein Vertrauen in die Zukunft haben, und wenn der Glaube an die Zukunft fehlt, nützen auch staatliche Hilfen nichts. Der Zumutbarkeit müsste viel mehr Beachtung geschenkt werden: Es gäbe in Graubünden keine Arbeitslosen, wenn die Arbeitslosen im Gastgewerbe arbeiten würden. Damit gingen die Arbeitslosenzahlen zurück und das Vertrauen in die Zukunft nähme zu. Besonders Klein- und Kleinstunternehmen werden 1993 Schwierigkeiten haben.

Am letzten Montag fand in Genf die Sitzung des *Agenda-Committee* des Efta-Parlamentarierkomitees statt. Es ging insbesondere um die Frage der Rolle der Schweiz. Die Haltung der Parlamentarier der Schweiz gegenüber war sehr positiv: Sie hatten viel Verständnis. Die Zusammenarbeit wird auch in Zukunft gesucht und nach Möglichkeit verwirklicht werden.

Für die Aktivitäten der Efta-Parlamentarier sind drei verschiedene Ebenen vorgesehen. 1. Innerhalb der Efta und in den Beziehungen zu Drittländern ist die Schweiz vollständig integriert. 2. Die Efta-Länder, die dem EWR beitreten werden, haben beantragt, dass anlässlich der nächsten Plenarsitzung beschlossen wird, dass die Schweiz auch für jene Teile der Beratungen den Beobachterstatus erhält, die den EWR betreffen, aber nicht das neue parlamentarische Gremium EG-Efta. 3. Auch im neu zu schaffenden parlamentarischen Gremium soll nach Ansicht der Efta-Länder die Schweiz einen Beobachterstatus erhalten.

Auch Liechtenstein war ein Hauptgegenstand der Diskussion. Wie wird es mit Liechtenstein weitergehen?

Was das Gatt anbelangt, bin ich nicht so optimistisch wie Herr Bundesrat Delamuraz: Das Gatt kann der Schweiz den Beitritt zum EWR vielleicht im Jahre 2093 und nur etwa zu 30 Prozent ersetzen.

Onken: Ich bin erstaunt, wie wenig die Schweiz auf das Nein vom 6. Dezember vorbereitet war, und das obwohl es vorhersehbar war und obwohl Parlamentarier den Bundesrat mit Vorstößen mehrfach aufgefordert hatten, das Szenario Alleingang zu analysieren und entsprechende Strategien zu entwerfen. Der Bundesrat zeigte sich ratlos, verdrossen und pessimistisch, eine Haltung, die beim Schweizer Volk nicht sehr gut ankam.

Die Strategie nach dem 6. Dezember muss sehr beweglich sein: Wir müssen in Prozessen denken.

Zu den drei Optionen. 1. Bilaterale Verhandlungen sind keine Option, sie sind bittere Realität, ja Zwang. Sie werden schwierig sein, vor allem wenn sie aus einer defensiven Haltung heraus geführt werden, wenn z.B. ständig von "Schadenbegrenzung" die Rede ist. Ich habe noch keine Liste der Chancen des Alleinganges gesehen. Es kann doch gar nicht sein, dass der Alleingang nur Nachteile hat.

Es ist gut, dass der Bundesrat Eurolex weitestgehend in schweizerisches Recht überführt. Es ist auch gut, dass er sehr genau prüft, ob die einzelnen Gesetze nicht Grund zum Nein waren. Die Angst vor dem freien Personenverkehr etwa gilt es, sehr ernst zu nehmen.

2. Eine zweite Abstimmung über den EWR scheint mir auf kurze Sicht aus innenpolitischen Gründen nicht möglich zu sein. Der EWR wird aber nach dem Beitritt Oesterreichs, Schwedens, Norwegens und Finnlands an Bedeutung verlieren. Das heisst, es müsste eine Frist - vielleicht Sommer, Herbst 1994 - gesetzt werden, es müssten alle für eine erfolgreiche Abstimmung erforderlichen Vorkehrungen getroffen werden, es müssten intensive Verhandlungen geführt werden. Herr Bundesrat Koller hat aber am 15. Januar 1993 an einem Kaderseminar gesagt: "*Es ist ja denkbar*, dass uns die EWR-Staaten im Rahmen des modifizierten EWR-Abkommens eine Türe offenhalten, die uns einen späteren Beitritt möglichst erleichtert." Das hört sich nicht sehr aktiv an. Die Schweiz müsste - vielleicht Ende 1993, Anfang 1994 - in einem Swisslex 3 auch den inzwischen weiterentwickelten Acquis in das schweizerische Recht überführen. Es ist richtig, dass der Bundesrat die Initiative ergreift und versucht, aus dem Alleingang das Beste zu machen.

Und er müsste auch ein Informationskonzept entwerfen!

3. Dasselbe gilt für die Option Beitritt. Im Bericht des Bundesrates lese ich: "Sollte das EWR-Abkommen nicht ratifiziert werden, sind durch die Erfahrungen im Zusammenhang mit den EWR-Verhandlungen dennoch diejenigen Fragen bereits klar vorgezeichnet, die es zu lösen gilt." Der Bundesrat hatte also schon damals die Absicht, auch bei einem Nein am 6. Dezember am Beitritts-gesuch festzuhalten. Als Gründe nannte er die dynamische Entwicklung hin zur Politischen Union, die Erweiterung der EG und die damit verbundenen institutionellen Änderungen, den Konvoi beitragswilliger Staaten, ein Fenster aufstossen, eine Option offenhalten, die auch nach der Abstimmung über den EWR noch integrationspolitische Möglichkeiten offenlässt. Daran hat sich in der Zwischenzeit gar nichts geändert. Ein Beitritt im Jahre 2000 oder 2010 ist keine Option, die man "offenhält", er steht so oder so offen.

Die EG hat die Schweiz in Edinburgh aufgefordert, zur Abstimmung vom 6. Dezember Stellung zu nehmen, und das erste Zeichen der Schweiz ist: "Aus innen- sowie aussenpolitischen Gründen wird er (der Bundesrat) auf die Eröffnung von Verhandlungen vorläufig verzichten. Es ist in jedem Fall ausgeschlossen, dass solche bereits 1993 in die Wege geleitet werden können. Die EG hat Verständnis für diese

Haltung signalisiert." Und die APK sind nicht konsultiert worden! Norwegen wird die Verhandlungen etwas später beginnen. Soll die Schweiz ihren Beitritt wirklich auf den Sankt-Nimmerleins-Tag "offenhalten"?

M. Roth: Dans le fond, je peux me rallier à la plupart des remarques qu'a faites M. Onken.

Je remercie le Conseil fédéral pour la rapidité et la pugnacité avec lesquelles il a réagi au vote du 6 décembre.

La politique suisse d'intégration sera une politique de gel. Seront gelés la demande d'adhésion et un nouveau vote sur l'EEE. J'en ressens un certain malaise, parce que, dans sa campagne, le Conseil fédéral avait toujours dit qu'il serait très difficile de négocier des accords bilatéraux. Et puis, je crains que cette politique de gel ne laisse - de nouveau - la place aux adversaires.

La politique d'information du Conseil fédéral a laissé trop longtemps le terrain aux adversaires. Ne serait-ce pas possible d'élaborer un concept d'information sur la politique d'intégration?

Est-ce que la Suisse peut être présente en tant qu'observateur lors des négociations de la CE avec l'Autriche et la Suède? Cela permettrait d'occuper le terrain en Suisse et de montrer quels seraient les avantages d'une adhésion.

Bloetzer: Der "Bundesrat bleibt auf integrationspolitischem Kurs". Er hat rasch gehandelt. Ich bin mit seiner Strategie einverstanden. Dass er seine Enttäuschung gezeigt hat, scheint mir richtig. Es wäre falsch gewesen, wenn er schon vor der Abstimmung Optionen für den Fall der Niederlage aufgezeigt hätte: Es war wichtig, dass seine Verhandlungspartner sahen, dass er nur ein Ziel hatte: den Beitritt zum EWR. Wohl dank der Haltung des Bundesrates haben die Aussenminister der EG-Mitgliedstaaten heute Verständnis für die Schweiz und sind heute 60 Prozent der Schweizer Bevölkerung für einen Beitritt zum EWR.

Es ist wichtig, dass wir heute die innenpolitischen Voraussetzungen für die Umsetzung der Integrationspolitik schaffen. Entscheidend dabei ist, dass die Information verbessert wird. Verhandeln kann die Schweiz heute nicht, sie muss das Nein des Volkes respektieren.

Die Politik der EG geht auf die Zeit des Eisernen Vorhangs zurück. Sie entspricht der heutigen Zeit nicht mehr. Heute geht es um das ganze Europa. Mittel- und Osteuropa müssen in der Integrationspolitik Schwerpunkte sein.

Was die Zusammenarbeit der APK mit dem Bundesrat anbelangt, gehe ich mit Herrn Rhinow einig.

Schiesser: Das Konzept des Bundesrates ist realistisch und solide, nicht spektakulär. Ich vermisste aber eine Wertung der Optionen.

Zur Option 1. Es besteht die Gefahr, dass die Bürger uns vorwerfen, wir hätten sie angelogen. Der Bundesrat muss deshalb immer wieder darauf hinweisen, dass die Option 1 keine Abkehr von seiner Haltung in der Abstimmungskampagne ist. Breite Kreise der Bevölkerung nehmen nicht wahr, wie begrenzt die Möglichkeiten sind.

Zur Option 2. Ich hoffe, dass wir in absehbarer Zeit wieder über den Beitritt zum EWR abstimmen können, deshalb begrüsse ich die entsprechenden Initiativen. Aber sie entbinden die Gegner von ihrer Verantwortung: Sie werden vermutlich die Optionen des Bundesrates kritisieren, weil sie nichts anderes zu bieten haben. Die Befürworter müssen also immer wieder darauf hinweisen, dass die Gegner nichts vorgeschlagen haben.

Wie gedenkt der Bundesrat, die Bevölkerung, vor allem in der deutschen Schweiz, "ausserpolitikfähig" zu machen? Bis heute hatte das Schweizer Volk nur sehr wenige ausserpolitische Entscheidungen zu treffen. Wenn die Schweiz in der Ausserpolitik nicht Schiffbruch erleiden will, braucht sie diese Bewusstseinsfindung.

Welche Alternativen gibt es? Ich sehe keine, aber Herr Bundespräsident Ogi hat in seiner Erklärung vom 13. Januar 1993 gesagt, es gelte, sich nun vermehrt anderen wirtschaftlichen Grossmächten zuzuwenden, etwa den USA und Japan.

Ich möchte den Bundesrat bitten, alles zu tun, dass die Entscheidung des Volkes von Liechtenstein verwirklicht werden kann.

*Unterbruch der Sitzung von 10.00 Uhr bis 10.15 Uhr
La séance est interrompue de 10h00 à 10h15*

Gadient: Das Konzept des Bundesrates ist sach- und zeitgerecht und entwicklungsfähig.

Die Revitalisierung der Wirtschaft ist zwingend: Die Zahl der Arbeitslosen ist erschreckend, die Entwicklung der kleinen und mittleren Unternehmen ist alarmierend. Die Option 1 ist eine Selbstverständlichkeit. (Zu Schiesser) Es wäre sehr problematisch gewesen, wenn Bundesrat und Parlament in der Abstimmungskampagne nicht darauf hingewiesen hätten, dass bilaterale Verhandlungen schwierig sein würden.

Zur Option 2. Was Herr Onken vorschlägt, scheint mir nicht praktikabel. Ich ziehe die - offene - Option des Bundesrates vor: Wir kennen die Entwicklungen innerhalb der Efta nicht. Vielleicht sagt das österreichische, schwedische, norwegische oder finnische Volk nein zum EWR. In diesem Fall könnte die Schweiz noch einmal über den EWR abstimmen.

Zur Option 3. Die Sistierung des Beitrittsesuches ist angezeigt: Die Entscheidung der Stimmbürger ist zu respektieren - immerhin sollen 8 Prozent wegen des Beitrittsesuchs nein gestimmt haben.

Die Abstimmungskampagne hat das Schweizer Volk für Europa sensibilisiert. Dieses Interesse muss mit einem entsprechenden Informationskonzept wachgehalten werden.

M. Flückiger: La politique reste l'art du possible. Le programme d'action proposé par le Conseil fédéral est réaliste et bien adapté aux circonstances.

Ce qui surprend, c'est que la réforme de certains mécanismes économiques se révèle tout à coup indispensable. Les entrepreneurs incluront-ils dans leur responsabilité sociale ceux des projets et décisions qui privilégient la rentabilité? Ou la rentabilité les amènera-t-elle à exporter les unités de production? L'Etat peut-il véritablement prévenir un mouvement de transfert à l'étranger en assouplissant la législation? L'évolution vers

une part toujours plus importante du tertiaire n'est pas la panacée. Le secteur secondaire doit être renforcé, revitalisé. Est-il envisageable de créer de meilleures conditions à l'installation en Suisse de filiales d'entreprises extra-européennes? Qu'en est-il des contrôles douaniers? Peut-on envisager des accords bilatéraux avec les quatre pays voisins pour régler dans le sens d'un minimum de formalités le passage en douane? Psychologiquement, notre appartenance physique à l'Europe se jauge aussi aux frontières.

Quel état d'esprit vis-à-vis de la Suisse règne à la CE et à l'AELE? A-t-elle droit à la compréhension? Que pèsent ses qualités d'importateur? La Suisse a-t-elle les moyens de conduire la politique que propose M. Bloetzer? Je pense notamment à l'Albanie: est-ce que la Suisse aura les moyens d'y être parmi les investisseurs pionniers? Comment la Suisse peut-elle affirmer plus encore sa présence dans les organisations de coopération intergouvernementale et interparlementaire européennes sans donner l'impression d'un activisme compensatoire? A l'intérieur, ne pourrait-elle pas imaginer une meilleure coordination entre les différentes délégations qui la représentent dans ces organisations? Par exemple, pourrait-on imaginer un observateur suisse au Parlement européen?

Frau **Simmen**: Der Vorschlag Herrn Onkens kann aus aussen- und innenpolitischen Gründen nicht verwirklicht werden.

Die Option 1 hat schon begonnen. Sie wird schwierig sein. In der Bevölkerung entsteht leider die Meinung, es ginge auch ohne EWR, es könnten ja bilaterale Verträge abgeschlossen werden. Auf lange Sicht sind für die Schweiz auch die ost- und mitteleuropäischen Staaten wichtig.

Die Option 2 ist für mich nur noch sehr bedingt eine Option: Der EWR war und ist eine Übergangslösung, und Sie kennen die Absicht Oesterreichs, Schwedens, Norwegens und Finnlands.

Was die Option 3 anbelangt, ändert die Situation rasch (Maastricht usw.).

(Zu Rhinow) Wann die innenpolitischen Voraussetzungen für einen Beitritt erfüllt sein werden, ist ein Frage der politischen Stimmung, und Änderungen in der politischen Stimmung sind früh spürbar. Der Begriff der Solidarität ist kein Argument, dass die Stimmbürger überzeugt. Auch die Information wird nicht ausschlaggebend sein. Wahrscheinlich muss sich die wirtschaftliche Situation noch weiter verschlechtern. Das wird für den grössten Teil der Bevölkerung das überzeugendste Argument sein und die politische Stimmung sehr rasch ändern. Aber die Signale, auch aus der Wirtschaft, sind zu widersprüchlich. Der Bundesrat muss also äusserst flexibel reagieren, und zwar sowohl auf aussen- als auch auf innenpolitische Änderungen.

M. **Cavadini** Jean: La politique proposée me paraît la seule possible dans les circonstances actuelles.

Quelles ont été les propositions faites pour reprendre le gâchis du 6 décembre, pour tenter de reconstituer une partie de ce tissu? Trois chemins institutionnels ont été proposés. L'un est déjà exploré, c'est l'initiative populaire. Le deuxième serait celui de l'initiative intercantonale, qui n'a jamais été utilisé et qui nécessite la démarche commune de huit cantons. Le troisième chemin, celui de l'initiative parlementaire, permettrait de redemander au peuple et aux cantons de se prononcer sur une politique

nouvelle et évolutive. Un article constitutionnel demanderait au peuple et aux cantons de donner la compétence au Parlement et au gouvernement de prendre les mesures d'accompagnement européennes nécessaires sans retour devant le scrutin populaire à chaque occasion. Resterait réservé le recours au droit usuel pour l'adhésion à la CE.

Präsident: Der allgemeine Teil der globalen Botschaft sollte von der APK vorberaten werden. Könnte ihn uns der Bundesrat - im Entwurf - vor unserer Sitzung vom 25./26. Februar 1993 zustellen? Die andern Kommissionen werden die einzelnen Vorlagen während der Session behandeln.

M. Felber, conseiller fédéral: Le Conseil fédéral n'a décidé que sur la stratégie et le contenu, les détails vous seront soumis dans le message global.

Après le 6 décembre, nous devons pouvoir proposer des projets, mais nous avons aussi la volonté de ne pas tirer des plans sur la comète. On peut imaginer trois ou quatre négociations parallèles, mais il faut pour cela un interlocuteur, et pour le moment ce n'est pas tout à fait évident. Enfin, nous ne devons pas entamer une procédure sans avoir l'aval du Parlement sur le projet global: une procédure que le peuple ne comprendrait pas, une procédure que la CE et l'AELE ne souhaiteraient pas.

(A M. Rhinow) Vous trouverez des explications dans le message global. J'en rappelle quelques-unes: la non-ratification du Traité de Maastricht, l'augmentation du chômage en Suisse, l'absence d'investissement, les difficultés des échanges, etc. Nous gardons les options ouvertes, pour pouvoir réagir si les circonstances l'exigent. Ensuite, nous devons gagner les 60 000 voix qui nous ont manqué le 6 décembre: nous devons donc instaurer la confiance, faire mieux comprendre et montrer mieux les imbrications de la Suisse dans la politique étrangère. Pour gagner ces voix il ne faut pas affronter, et permettre ainsi une soudure plus définitive des opposants.

C'est au cours de plusieurs heures de discussion et de renseignements pris à l'extérieur que le Conseil fédéral a conclu qu'il n'était pas possible à un gouvernement qui se veut responsable de la conduite des affaires étrangères (dont l'intégration de la Suisse à l'Europe est tout de même un but) de fixer des dates, à l'exception de celle de 1993. La CE n'accepterait pas d'ouvrir des négociations avec la Suisse en 1993, parce qu'elle ne veut pas courir le risque d'un échec. Pour le reste, il faudra constamment évaluer et réévaluer la situation pour déterminer le moment opportun.

(A M. Flückiger) Le rôle du Conseil de l'Europe et de la CSCE sont totalement différents de celui de l'EEE et de la CE.

(A M. Onken) La recherche de l'eurocompatibilité de la législation suisse est un effort extrêmement important pour permettre une intégration future rapide et simple à l'Europe, et elle constitue aussi un élément d'information. Les négociations bilatérales - et cela nous le soulignerons, Monsieur Schiesser - ne nous offriront jamais ce que nous aurions pu avoir à travers l'EEE.

D'après l'analyse Vox, le non est dû à ceux qui craignaient une crise d'identité de la Suisse et du peuple suisse. C'est un obstacle que nous ne pourrions pas vaincre en brusquant les choses.

(A M. Schiesser) Quant nous rencontrons un ministre de la CE et lui disons qu'il faut nous aider à obtenir des accords bilatéraux sur certains points, la réponse est toujours

la même: nous comprenons votre situation, nous savons que les autorités étaient favorables à l'intégration, donc nous ne les condamnons pas et nous sommes prêts à analyser avec vous ce que nous pouvons faire pour faciliter votre situation. Mais personne ne nous promet qu'il va sans autre accepter toutes nos propositions de négociation.

(A M. Roth) Il s'agit d'adapter nos possibilités à la réalité suisse (non du 6 décembre) et européenne (la CE ne veut pas courir le risque d'un échec). Depuis le 6 décembre, les diplomates, le Bureau d'intégration, le directeur du Bawi, les conseillers fédéraux n'ont pas cessé de rencontrer leurs interlocuteurs européens.

A mon avis, il est exclu que la Suisse participe en tant qu'observateur aux négociations de la CE avec l'Autriche et la Suède, en tout cas au niveau ministériel.

(A M. Schiesser) Vous trouverez une *Wertung* des trois options dans le message global.

(A M. Cavadini) Les initiatives parlementaires sont actuellement à l'étude de la Chancellerie fédérale.

(Au président) Le DFAE peut vous envoyer la partie générale du projet du message global par télécopie le 24 février 1993, tout de suite après la séance du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral a chargé plusieurs groupes de travail spécialisés de reprendre avec le Liechtenstein tous les problèmes qui se poseront par son entrée dans l'EEE. Cela ne sera pas facile. Le Liechtenstein tient à ne pas dénoncer l'accord douanier. La Suisse ne le dénoncera pas. Mais nous nous rendons compte que de petites modifications ne suffiront pas. Est-ce que des fonctionnaires suisses administreront le droit de l'EEE pour le Liechtenstein? Tous les problèmes ne seront donc pas résolus par la seule modification de l'accord douanier. Il y a, par exemple, le problème des règles pour les produits industriels, du commerce des produits agricoles transformés, du commerce des boissons alcooliques, des concessions douanières, du commerce des produits pharmaceutiques, des normes techniques. De plus, il y a des problèmes secondaires dans le droit vétérinaire, la propriété intellectuelle, le droit des denrées alimentaires, les normes écologiques. Et il y a à régler des problèmes d'assurance, d'accès aux routes pour les camions, de reconnaissance des diplômes, etc.

Le Liechtenstein a toujours affirmé que l'accord sur l'EEE ne mettrait pas en cause l'union douanière avec la Suisse. Ce n'est pas certain. Mais il appartient au Liechtenstein de décider s'il veut maintenir l'accord ou s'il est contraint de le dénoncer. Les problèmes sont beaucoup plus nombreux que ce que nous avons imaginé.

M. Delamuraz, conseiller fédéral: L'AELE a enregistré, dans sa séance ministérielle du 10 décembre, avec beaucoup de sérénité et beaucoup d'allure, les résultats du vote suisse du 6 décembre. Mais il est clair que ces résultats lui font problème. Par exemple, l'administration de l'AELE deviendra plus difficile dès lors que deux lois y seront applicables. Dans les relations intra-AELE, prévaudront, entre les six autres Etats, les règles de l'EEE lorsqu'elles seront plus performantes, et avec la Suisse, les vieilles règles de la Convention de Stockholm, qui a 33 ans et qui est moins performante que l'accord de libre échange avec la CE de 1972 et moins performante que les accords de libre échange qui ont été conclus avec la Tchéquie, la Slovaquie et la Pologne. Le vote helvétique a pour effet certain de retarder d'au moins trois mois l'EEE, parce qu'il doit être renégocié à 18. Certains pays bien disposés de la CE proposent de faire

une page de garde au Traité stipulant que tout ce qui concerne la Suisse disparaît du Traité. Ce n'est pas l'avis de certains pays méditerranéens qui demandent à l'AELE les mêmes prestations que celles auxquelles elle s'est engagée, même si la Suisse n'est pas membre de l'EEE. Il n'est pas tout à fait exclu que l'effet indirect du vote suisse soit d'empêcher la mise en vigueur de l'EEE.

Les négociations commencent, le statut d'observateur de la Suisse n'est nullement réglé: le Conseil fédéral doit d'abord connaître le prix d'un statut d'observateur intra-AELE et dans les institutions mixtes. Ce prix sera cher.

Je constate un certain agacement au niveau de la CE: les pays européens ne peuvent pas, pour des raisons politiques, accorder à la Suisse les facilités qu'elle aurait obtenues à travers l'EEE.

A l'AELE ce semestre, 80 pour cent des préoccupations seront consacrées à l'EEE. La présidence suisse n'entre donc pas en ligne de compte. Si l'AELE va consacrer le plus clair de son temps à l'EEE, quatre pays de l'AELE vont aborder dès maintenant la négociation de l'adhésion.

L'AELE a décidé de transférer à Bruxelles le siège des institutions mixtes, initialement prévu à Genève.

(A M. Schiesser) Quant aux négociations bilatérales, le Conseil fédéral a dit, dès le début de la campagne, qu'il n'y aurait pas de solution de remplacement, et j'ai cru bon de le répéter après le vote. Cela se confirme de manière claire et nette. Il faudra déployer des efforts considérables en imagination, en contacts, en pieds dans la porte. Mais nos partenaires, occupés par Maastricht, l'EEE et le problème yougoslave, n'ont plus le temps de reprendre langue avec ces petits Suisses, qui avaient tout sur un plateau d'argent, qui ne voulaient pas le plateau d'argent et qui exigent maintenant un service spécial en chambre sur plateau d'or.

(A M. Kündig) Le GATT permet, dans certains domaines, de répondre partiellement à l'absence de l'EEE, mais l'essentiel de l'acquis de l'EEE ne peut pas être couvert par le GATT. Il ne s'agit donc que d'un ersatz absolument partiel et très délimité - si l'Uruguay Round aboutit.

(A M. Schiesser) Le discours du président de la Confédération a connu des interprétations qui ne correspondent pas à son intention, je me suis expliqué personnellement avec lui. Il n'a nullement entendu dire que la Suisse puisse refaire hors Europe ce qu'elle n'a pas pu faire en Europe: 80 pour cent des importations suisses proviennent de l'EEE, 70 pour cent des produits exportés de la Suisse sont vendus dans l'EEE. La Suisse était, il y a trente ans, nettement moins dépendante de l'Europe, sa part des marchés extraeuropéens étant alors beaucoup plus grande. Mais ce n'est pas maintenant que le cours va s'inverser. Et puis, la Suisse a continué à s'intéresser aux marchés extraeuropéens malgré son intérêt pour l'Europe. elle est le deuxième pays au monde à bénéficier en Chine d'un accord sur la propriété intellectuelle, avant la CE et avant le Japon.

(A M. Flückiger) La coordination des représentations parlementaires suisses dans l'enceinte européenne est presque un serpent de mer. Le DFAE et le DFEP sont à votre disposition pour des réflexions qui permettront d'améliorer le rendement des délégations parlementaires. Mais il s'agit d'abord d'un problème parlementaire. Quant au front intérieur, il y aurait eu un programme de revitalisation même au cas où le vote du 6 décembre aurait été positif. Mais le programme était modulé selon les résultats du vote. Le Conseil fédéral n'était pas candide au point qu'il n'ait travaillé qu'à

la solution du oui et qu'il se soit trouvé complètement estomaqué par le non. Mais il fallait mesurer les composantes de ce non et ajuster le programme en fonction d'un Eurolex seulement partiel et mis en vigueur plus tard.

Un enseignement de l'épopée EEE doit vous rester: l'enseignement non pas de la précipitation, mais d'un plus grand rythme de décision.

Le Conseil fédéral a une responsabilité à l'égard de la très forte minorité de 49,7 pour cent de Suisses auxquels il n'aura rien à apporter pendant un long délai.

Vertraulich/Confidentiel
3003 Bern, 2. Februar 1993

STAENDERAT
Aussenpolitische Kommission

TEILPROTOKOLL 4 der Sitzung vom 22. Januar 1993, 08.00 - 12.30
Uhr, in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer 4

TEILNEHMER

Präsidium:
Cavelty

Mitglieder der Kommission:
Flückiger, Béguin, Bloetzer, Cavadini Jean,
Gadient, Kündig, Onken, Rhinow, Roth (ersetzt
Delalay), Schiesser, Simmen

Entschuldigt:
Delalay, Rüesch

Weitere Teilnehmer:

Tagesordnungspunkt 6:
Rolf Stücheli, GS, EDA

Tagesordnungspunkt 7:
Staatssekretär Franz Blankart, Bawi, EDA
Minister Eric Martin, Zusammenarbeit mit Ost- und
Mitteleuropa, EDA
Rolf Stücheli, GS, EDA

Tagesordnungspunkt 8:
Bundesrat Felber, Vorsteher EDA
Bundesrat Delamuraz, Vorsteher EVD
Staatssekretär Franz Blankart, Bawi, EVD
Generalsekretär Rudolf Schaller, EDA
Botschafter Bruno Spinner, Integrationsbüro,
EDA/EVD
Rolf Stücheli, GS, EDA

Sekretariat:
Alfred Aebi

Protokoll (d+f):
Edda Deuss

TAGESORDNUNG

6. Orientierung über die Koordinationssitzung vom 17.12.1992 betreffend die Delegation bei der Parlamentarischen Versammlung der KSZE
7. Regelmässige Orientierung/Konsultierung der Kommission betreffend den Vollzug des GUS-Rahmenkredites. Antrag Rhinow
8. Vorbereitung der Sitzung vom 25./26. 2.1993
9. Verschiedenes
(übrige Traktanden siehe Hauptprotokoll und Teilprotokolle 1, 2, 3)

ORDRE DU JOUR

6. Information sur la séance de coordination du 17.12.1992 concernant la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de la CSCE
7. Information/Consultation régulière de la commission au sujet de l'utilisation du crédit de programme en faveur des pays de la CEI.
Proposition Rhinow
8. Préparation de la séance des 25/26.2.1993
9. Divers
(autres objets à l'ordre du jour voir procès-verbal principal et procès-verbaux particuliers 1, 2, 3)

**6. Orientierung über die Koordinationssitzung vom 17.12.1992
betreffend die Delegation bei der Parlamentarischen Versammlung der KSZE**
**6. Information sur la séance de coordination du 17.12.1992
concernant la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de la CSCE**

Der Präsident orientiert die Kommission (siehe Anhang 1).
Le président informe la commission (voir annexe 1).

**7. Regelmässige Orientierung/Konsultierung der Kommission
betreffend den Vollzug des GUS-Rahmenkredites.**

Antrag Rhinow

**7. Information/Consultation régulière de la commission
au sujet de l'utilisation du crédit de programme en faveur des pays de la CEI.**
Proposition Rhinow

Antrag der APK NR

(siehe Anhang 2)

Proposition CPE CN

(voir annexe 2)

Blankart: Der Aussenwirtschaftsbericht enthält ohnehin ein Kapitel über die Zusammenarbeit mit den ost- und mitteleuropäischen Staaten.

Rhinow: Der Antrag der APK NR geht weniger weit als meiner. Ich kann mich ihm anschliessen. Mir schwebte allerdings ein informellerer Kontakt vor: beispielsweise ein Ausschuss der APK, der sich aus drei Mitgliedern zusammensetzt und in kürzeren zeitlichen Abständen vom Bundesrat informiert wird. Der Bundesrat könnte auch im Rahmen des Aussenwirtschaftsberichtes Bericht erstatten.

Präsident: Der Bundesrat könnte die APK in kürzeren zeitlichen Abständen mündlich informieren.

Rhinow: Das würde - im Gegensatz zu meinem Vorschlag (Ausschuss) - Einwegkommunikation bedeuten.

Gadient: Der Bundesrat könnte die APK informieren und die APK könnte ihm - bei Bedarf - den Auftrag erteilen, bestimmte Informationen zu vertiefen.

Bloetzer: Der Antrag Rhinow müsste im Rahmen der Frage der Umsetzung des Artikels 47bis a GVG behandelt werden.

Martin: Il sera créé une commission consultative sur la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale.

Onken: Die Mitglieder der APK müssten sich allgemein einmal die Frage stellen, ob es nicht sinnvoll wäre, Ausschüsse zu bilden - zum Beispiel für die Entwicklungszusammenarbeit und die Zusammenarbeit mit den ost- und mitteleuropäischen Ländern.

Präsident: Die Kommission wird die Frage von Ausschüssen generell prüfen. So beschlossen.

Nimmt der Nationalrat den Antrag der APK NR an, stimmt unsere Kommission dem Antrag des Nationalrates zu. So beschlossen.

8. Vorbereitung der Sitzung vom 25./26. Februar 1993
8. Préparation de la séance des 25/26 février 1993

Präsident: Die Sitzung beginnt am 25. Februar um 16.00 Uhr.
 Der Bundesrat wünscht, dass das Parlament Eurolex in der Frühjahrsession berät.
 Wir werden deshalb versuchen, den allgemeinen Teil der globalen Botschaft am
 25. Februar 1993 vorzubereiten. Sollte uns das nicht möglich sein, weil die
 Vorbereitungszeit nach der Sitzung des Bundesrates (24. Februar) zu kurz ist,
 setzen wir am 25. Februar eine Sitzung während der Frühjahrsession an.

Tagesordnung

- | | |
|---------------|--|
| 1. 93.008 ns | Aussenwirtschaftspolitik. Bericht |
| 2. 93.003 ns. | EFTA-EP-Delegation. Bericht |
| 3. 93.007 ns. | Zolltarifarisches Massnahmen. Bericht |
| 4. | Aktualitäten (Die Lage im ehemaligen Jugoslawien) |
| 5. 92-41 | Petition "Massenvergewaltigungen in Bosnien-Herzegowina" |
| 6. | Abschluss eines Sitzabkommens mit dem IKRK |
| 7. 92-44 | Petition "Gründen wir das Grüne Kreuz!" |
| 8. | Europapolitische Standortbestimmung |
| 9. | Vorbereitung der Sitzung vom 22./23. April 1993 |
| 10. | Verschiedenes |

Ordre du jour

- | | |
|---------------|--|
| 1. 93.008 né. | Politique économique extérieure. Rapport |
| 2. 93.003 né. | Délégation AELE/PE. Rapport |
| 3. 93.007 né. | Mesures tarifaires douanières. Rapport |
| 4. | Actualités (la situation dans l'ancienne Yougoslavie) |
| 5. 92-41 | Pétition concernant les victimes de viols collectifs en Bosnie-Herzégovine |
| 6. | Conclusion d'un accord de siège avec le CICR |
| 7. 92-44 | Pétition "Créons la Croix verte!" |
| 8. | Détermination de la politique européenne de la Suisse |
| 9. | Préparation de la séance des 22/23 avril 1993 |
| 10. | Divers |

9. Verschiedenes/Divers

Keine Bemerkungen.